

UNIVERSITE DE MBUJIMAYI

Fondation Cardinal Joseph Albert Malula

CAMPUS DE TSHIKAMA

www.um.ac.cd

B.P 225 MBUJIMAYI



Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Participation des Organisations Paysannes au développement agricole : mécanismes de son effectivité au Kasai-Oriental en RD Congo

Par

NKONGOLO KAAJILA Dieudonné

Travail de fin d'études présenté et défendu en vue de l'obtention du grade de licencié en Sciences Economiques et de Gestion, Option Gestion

Année - Académique : 2020 - 2021

UNIVERSITE DE MBUJIMAYI

Fondation Cardinal Joseph Albert Malula

CAMPUS DE TSHIKAMA

www.um.ac.cd

B.P 225 MBUJIMAYI



Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Participation des organisations paysannes au développement agricole : mécanismes de son effectivité au Kasaï-Oriental en RD Congo ?

Par

NKONGOLO KAAJILA Dieudonné

Travail de fin d'études présenté et défendu en vue de l'obtention du grade de licencié en
Sciences Economiques et de Gestion, Option Gestion

Sous la direction de

Professeur **KALONJI NSENGA Joseph**, Directeur

Assistant **KADIMA NSHINDI Ben**, Rapporteur

Année - Académique : 2020 - 2021

Epigraphie

« Si je pouvais tout recommencer, je serais agriculteur. »

Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Za Banga

Dédicace

À mes parents

- **LUFULUABU Jean-Pierre et Fidelie TSHIAMONA**

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie M. KALONJI NSENGA Joseph et M. KADIMA NSHINDI Ben, respectivement Professeur et Assistant à l'université de Mbujimayi. En tant que Directeur et Rapporteur de mémoire, ils m'ont guidé dans mon travail et m'ont aidé à trouver des solutions pour avancer.

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères au corps professoral et administratif de l'Université de Mbujimayi, pour la richesse et la qualité de leur enseignement et qui déploient de grands efforts pour assurer à leurs étudiants une formation actualisée.

Je remercie aussi M. Dominique MULAJA de la Division provinciale de l'agriculture, pour sa collaboration en me fournissant des données précises dans le secteur agricole du Kasaï Oriental.

Je souhaite particulièrement remercier la Fondation « Konrad Adenauer » pour le support financier durant toute l'année académique. Cela a facilité notre mobilité dans les différents territoires où nous avons été pour les enquêtes.

J'aimerais aussi gratifier les efforts de M. Hermann, responsable de la ferme de KAKANGAYI, qui a eu l'amabilité de répondre à mes questions et de me fournir les explications nécessaires.

Pour son soutien tant spirituel que matériel, que mon Pasteur, WAFARIALA PAUNI Antoine, trouve ici toute ma gratitude.

Ma famille biologique, pour son soutien infini et son accompagnement durant tout mon cursus académique, qu'elle se sente remerciée et honorée.

Je témoigne ma reconnaissance à tous mes collègues de FINCA, particulièrement à mon Superviseur Martin MUPEMBA et aux collègues Billy MBIYA et Jean de Dieu BUKASA pour la motivation et les encouragements dont ils ont fait preuve à mon égard durant toute cette année.

Que mes coéquipiers : Christelle MULANGA, Evariste MWAMBA et Gracia KAMUNGA trouvent ici toute ma gratitude pour leurs différents commentaires sur ce travail.

Je remercie tous mes collègues boursiers Adenauer pour leur accompagnement, notamment dans la recherche d'ouvrages adaptés à mon travail. Particulièrement je tiens à remercier la collègue Naomie LAGRISI de Bukavu avec qui j'ai partagé sur toute la ligne, et le collègue Dina NGONGA de Kinshasa pour son soutien moral et matériel.

Résumé

En dépit de la prolifération des organisations paysannes (OP), et du potentiel agricole énorme dont dispose la province du Kasaï-Oriental en République démocratique du Congo (RDC), la participation de ces groupements des producteurs au développement agricole et à la réduction de la pauvreté dans cette région du pays africain demeure faible.

Ainsi nous nous sommes questionnés sur les handicaps qui entravent l'effectivité de la participation des organisations paysannes au développement agricole du Kasaï-Oriental et sur les raisons qui justifient que l'accompagnement de ces groupements paysans par différents partenaires n'ait pas favorisé la performance de ces OP jusqu'à ce jour.

Pour répondre à ces préoccupations et proposer des mesures nécessaires, nous avons agi en trois temps :

- D'abord, nous avons procédé à une analyse comparative des mécanismes de renforcement des capacités des OP par la Banque Mondiale et la FAO dans trois pays d'Afrique, notamment au Burkina Faso, au Cameroun et au Mali. Les résultats de cette analyse ont révélé plusieurs sortes de mécanismes de participation des organisations paysannes au développement agricole nous ayant servis comme expériences.
- Ensuite, à partir d'un modèle théorique de quatre niveaux retenus après la revue de littérature, nous avons élaboré un modèle de référence qui nous a conduits sur terrain pour la collecte des données.
- Enfin, à l'aide d'une enquête réalisée au Kasaï-Oriental sur un échantillon total de 34 acteurs du secteur agricole retenus, les facteurs qui limitent la participation des organisations paysannes au développement agricole de cette province ont été relevés.

Les résultats de nos recherches ont relevé plusieurs facteurs qui handicapent la participation effective des OP au développement agricole au Kasaï-Oriental, entre autres il y a la faiblesse structurelle et une gouvernance inadaptée des OP, une faible intégration des OP au marché, et une inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP.

Par ailleurs, nos recherches nous ont amené à suggérer un « modèle final pour une participation effective des organisations paysannes au développement agricole du Kasaï-Oriental ». Ce modèle représente schématiquement les solutions et recommandations que nous avons préconisées. Elles sont relatives au renforcement des capacités des dirigeants des OP, à la tenue permanente des réunions au sein des OP, à la mise en place d'une production semencière au sein des OP, à la nomination des comités des prix et de commercialisation, et à la création d'une fédération des OP.

Mots clés : Organisation paysanne, gouvernance, autonomie financière, autonomie économique, intégration économique, commercialisation, développement rural, développement agricole.

Summary

Despite the proliferation of farmers' organizations (FO), and the enormous agricultural potential available to the province of Kasai-Oriental in the Democratic Republic of the Congo (DRC), the participation of these producer groups in agricultural development and the reduction of poverty in this region of the African country remains low.

Thus we questioned ourselves on the handicaps which hinder the effectiveness of the participation of farmers' organizations in the agricultural development of Kasai-Oriental and on the reasons which justify that the support of these peasant groups by different partners did not favor the performance of these FO to date.

To respond to these concerns and propose the necessary measures, we have acted in three stages :

- First, we carried out a comparative analysis of the mechanisms for strengthening the capacities of FO by the World Bank and the FAO in three African countries, notably in Burkina Faso, Cameroon and Mali. The results of this analysis revealed several kinds of mechanisms for the participation of farmers' organizations in agricultural development that have served us as experiences.
- Then, from a theoretical model of four levels retained after the literature review, we developed a reference model which took us to the field for data collection.
- Finally, with the help of a survey carried out in Kasai-Oriental on a total sample of 34 actors in the agricultural sector selected, the factors that limit the participation of farmers' organizations in the agricultural development of this province were identified.

The results of our research have identified several factors that hamper the effective participation of FO in agricultural development in Kasai-Oriental, among others there is the structural weakness and inadequate governance of FO, poor integration of FO into the market, and inadequacy between the priority needs of members and the activities of FO.

In addition, our research led us to suggest a "final model for the effective participation of peasant organizations in the agricultural development of Kasai-Oriental". This model schematically represents the solutions and recommendations that we have advocated. They relate to the capacity building of FO leaders, to the permanent holding of meetings within FO, to the establishment of seed production within FO, to the appointment of price and marketing committees, and the creation of a federation of FO.

Key words : Farmer organization, governance, financial autonomy, economic autonomy, economic integration, marketing, rural development, agricultural development.

Liste des acronymes

BM	Banque mondiale
CRS	Catholic Relief Services
ENABEL	Agence Belge de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GAIN	Gouvernance – Autonomie – Intégration et besoins eNdogènes
GIC	Groupement d'Intérêt Commun
INERA	Institut National de l'Étude et de la Recherche Agronomique (
MIBA SA	Minière de Bakwanga, Société Anonyme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Organisation Paysanne
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PED	Pays en voie de développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit National Brut
PTF	Partenaire Technique et Financier
RDC	République Démocratique du Congo
SEWA	Self-Employed Women Association. (Association Indienne de femmes travailleuses indépendantes)
UNICEF	Fonds de nations Unies pour l'Enfance

Liste des illustrations

Tableaux

Tableau 1: Répartition des OP de la province du Kasaï-Oriental par territoire et par bassin agricole	10
Tableau 2 : Caractéristiques des OP performantes.....	23
Tableau 3 : Répartition de la cible d'enquête.....	27
Tableau 4 : Illustration de la détermination du score d'un facteur de décision, exemple du facteur « Respect des échéances d'organisation de l'assemblée générale »	27
Tableau 5 : Principales activités économiques des organisations faitières étudiées	28
Tableau 6 : Comparaison des trois OP au niveau de la gouvernance et de la capacité interne des membres	30
Tableau 7 : Récapitulatif entre les trois OP vis-à-vis des partenaires économiques et institutionnels	31
Tableau 8 : Modalités d'accès au marché pour les trois OP examinées	32
Tableau 9 : Plan d'action pour la mise en place d'une production semencière au sein des OP	45
Tableau 10 : plan d'action pour la commercialisation groupée au sein des OP	46

Figures

Figure 1 : Modèle théorique d'étude (4 principes de la méthodologie GAIN)	24
Figure 2 : Modèle de référence de l'étude.....	34
Figure 3 : Possession d'un plan d'actions par les OP	36
Figure 4 : Niveau de vérification des facteurs de décision de bonne gouvernance dans les OP	36
Figure 5 : Niveau de vérification du principe de l'intégration au sein des OP du Kasaï-Oriental	37
Figure 6 : Vérification des facteurs de décision du principe de l'autonomie financière au sein des OP	38
Figure 7 : Niveau de vérification des facteurs de décision du principe de la priorité aux besoins des membres	38
Figure 8 : Vue globale de la vérification des principes GAIN au sein des OP du Kasaï-Oriental	39
Figure 9 : Modèle de référence pour une participation effective des OP au développement agricole	48

Sommaire

Introduction	- 1 -
Chapitre 1 Participation des organisations paysannes au développement agricole : enjeux et problèmes au Kasaï-Oriental en RD Congo	- 3 -
1.1. Secteur agricole comme moteur du développement économique et place des organisations paysannes	- 3 -
1.2 Province du Kasaï-Oriental en RDC : faible participation des organisations paysannes au développement agricole	- 6 -
1.3 Formulation des objectifs, questions de recherche et résultats attendus	11
Chapitre 2 Organisations paysannes et développement agricole : vue théorique	13
2.1 Organisations paysannes : classification et approches de compréhension et d'analyse	13
2.2 Participation des OP au développement agricole : expériences Ouest-africaines avec la Banque mondiale et la FAO	19
2.3 Formulation des hypothèses et proposition d'un modèle théorique	23
Chapitre 3 Démarche méthodologique de l'étude et adoption d'un modèle de référence de l'étude pour le Kasaï-Oriental	25
3.1 Approche méthodologique de l'étude	25
3.2 Capitalisation des expériences africaines : participation des OP au développement agricole	28
3.3 Modèle de référence d'une participation effective des OP au développement agricole	33
Chapitre 4 Effectivité de la participation des organisations paysannes au développement agricole : pistes de solution et proposition des mécanismes pour le Kasaï-Oriental	35
4.1 Développement agricole du Kasaï Oriental : participation des organisations paysannes à l'épreuve des faits	35
4.2 Discussion scientifique des résultats de l'étude	42
4.3 Pistes de solutions, recommandations et adoption d'un modèle final	43
Conclusion	49
Bibliographie	51
Annexes	54
Table de matières	69

Introduction

Selon SOS Faim¹, 65% à 70% de la population de la République démocratique du Congo, RDC (soit plus de 50.000.000 d'habitants) vit de l'agriculture qui contribue à 46% au produit intérieur brut, PIB. Le pays est immense : il compte environ 800.000 km² de terres arables qui ne sont exploitées qu'à hauteur de 10%. Les potentialités de développement de l'agriculture sont par conséquent très importantes et pourtant, paradoxalement, plus de 75% de la population restent sous-alimentés, tandis qu'un enfant sur quatre souffre de malnutrition. Six de onze provinces du pays continuent de connaître des taux de malnutrition aiguë générale supérieure à 10 % ; plusieurs provinces dont le Maniema et le Kasaï, ont des taux supérieurs à 17%. La population rurale dans ces provinces reste condamnée à une agriculture de subsistance, caractérisée par une productivité extrêmement faible, des coûts de commercialisation exorbitants et des marchés quasi inaccessibles². Une autre dimension importante de la problématique est liée au fait que l'agriculture en RDC continue d'occuper la majorité de la main-d'œuvre (plus de 70 % de la population selon TECSULT-AECOM) et que la plupart des pauvres sont des ruraux. Les agriculteurs et les agricultrices restent donc le groupe cible le plus important dans la lutte contre la pauvreté en RDC. Redynamiser le secteur agricole est une réponse à l'exode rural et à l'urbanisation grandissante qu'il entraîne. L'agriculture est donc un enjeu stratégique pour la RDC (Badibanga et Ulimwengu, 2013). Dans un tel contexte, il est fondamental que les producteurs eux-mêmes puissent être associés et contribuer à la définition des grandes lignes d'une politique agricole efficace et participer à sa mise en œuvre.

Pendant l'époque coloniale, la création des groupements ou organisations des producteurs a fait partie intégrante de la stratégie d'exploitation du pays, surtout pour les cultures industrielles comme le coton, l'hévéa ou encore le café. Cette tradition historique a perduré jusque dans les années 1970 avec la mise en place de nombreuses initiatives coopératives, malheureusement souvent couronnées d'échecs. Les années 1980 ont connu l'éclosion de nombreux groupements paysans à la base, des initiatives relativement localisées, et parallèlement, la création d'ONG offrant des services d'appuis aux producteurs et parlant d'ailleurs très souvent en leur nom. Le mouvement s'est amplifié dans les années 1990 avec l'ouverture démocratique et la fin du parti unique. Néanmoins, le mouvement paysan est resté inégalement développé selon les provinces, avec des acteurs hétérogènes, une certaine forme d'atomisation et une confusion assez large entre les statuts d'organisation paysanne et d'organisation d'appui.

La province du Kasaï-Oriental, l'une des provinces à fort potentiel agricole, a connu au cours de 10 dernières années, une forte prolifération des groupements des producteurs en milieu rural, à l'initiative de plusieurs agences de développement impliquées dans la lutte contre la pauvreté au niveau local.

¹ SOS Faim est une organisation non gouvernementale créée en 1964 à la suite d'un appel de la FAO, active tant au Sud qu'en Europe. En Afrique et en Amérique latine, SOS Faim lutte contre la précarité et la faim qui touche les populations rurales en soutenant l'agriculture familiale durable.

² Philippe Lebailly, Quel développement agricole pour la RDC, conjonctures congolaises 2014, p.45

Selon le FIDA³, les organisations paysannes, OP en sigle, sont des acteurs incontournables pour la lutte contre la pauvreté et le développement rural. Structurées, elles permettent de démultiplier les impacts au niveau de leurs membres à la base et de leurs familles. Le regroupement des ruraux au sein d'OP rend possible l'offre des services économiques aux petits producteurs via l'action collective et permet de dépasser les contraintes que constituent une production segmentée dans des unités de petite taille et les capacités réduites de chaque famille rurale à améliorer individuellement leurs conditions de vie de façon significative ; de faire des économies d'échelles en promouvant notamment la vente groupée et l'achat groupé d'intrants à prix négociés ; de faciliter l'utilisation de matériel et d'infrastructures en commun.

Au regard du rôle des OP dans l'organisation et le développement du secteur agricole, il est capital d'imaginer un dispositif de leur participation pour permettre une véritable promotion du secteur agricole. Cette étude se donne pour objectif principal de contribuer à l'amélioration des mécanismes devant favoriser une participation effective des OP au développement du secteur agricole au Kasaï-Oriental par une proposition d'un modèle opérationnel pouvant soutenir le changement de la situation telle que peinte ci-haut. Ainsi, la question principale qui découle de notre observation est de savoir comment assurer une participation effective des organisations paysannes au développement agricole du Kasaï Oriental ? L'hypothèse de notre étude postule que pour une participation effective au développement agricole du Kasaï Oriental, les OP devraient, en vision commune avec leurs partenaires, être gérées de manière efficace et démocratique en prenant en compte les besoins des membres et être tournées vers une situation d'autonomie et d'efficacité économique.

Pour la réalisation de cette recherche, nous nous sommes basés sur une démarche hypothético-déductive, avec une approche méthodologique mixte basée sur une analyse à la fois qualitative et quantitative, qui est partie d'une analyse d'abord descriptive du secteur agricole au Kasaï-Oriental ainsi que des différentes modalités et stratégies d'intervention des organisations paysannes dans l'expansion du secteur agricole. Ensuite nous nous sommes servis des méthodes analytique et comparative afin que, à partir des modèles d'organisation des groupements des producteurs agricoles d'autres économies, nous parvenions à proposer des mécanismes efficaces pour une participation effective des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental. En analysant les expériences d'autres pays d'Afrique, nous avons découvert différents mécanismes d'expansion du mouvement paysan dont nous nous sommes servis pour définir un modèle théorique de référence pour notre étude.

La présente étude est structurée suivant quatre chapitres. Le premier chapitre explique l'enjeu du rôle des OP dans le développement du secteur agricole et pose le problème de notre recherche. Le deuxième part d'une revue des littératures pour formuler des hypothèses et esquisser un modèle théorique de réponse au problème posé. Le troisième chapitre expose la méthodologie suivie tout au long de la recherche et élabore un modèle de référence. Le dernier répond aux questions spécifiques de recherche, se base sur les résultats des données du terrain pour suggérer des pistes de solution et proposer un modèle final de l'effectivité de la participation des OP au développement agricole dans la province du Kasaï-Oriental en RDC.

³ FIDA, Pour un partenariat efficace avec les organisations paysannes et de producteurs ruraux, p.5

Chapitre 1 Participation des organisations paysannes au développement agricole : enjeux et problèmes au Kasaï-Oriental en RD Congo

La participation des organisations paysannes reste nécessaire pour le développement agricole de tout pays. Au niveau local, elle demeure faible ou ineffective dans les provinces congolaises, notamment au Kasaï-Oriental. Il est donc possible de chercher à comprendre comment le problème de l'ineffectivité de leur participation au développement agricole se manifeste et de réfléchir aux moyens pouvant le résoudre.

1.1 Secteur agricole comme moteur du développement économique et place des organisations paysannes

L'agriculture est un secteur important pour une économie, et est donc un pilier important de développement des pays moins avancés. Son développement nécessite l'implication de plusieurs acteurs (Etat, agriculteurs, bailleurs des fonds, partenaires techniques, chercheurs, etc.). L'implication des agriculteurs ou encore des producteurs agricoles exige de ceux-ci une synergie d'efforts pour une action collective qui puisse favoriser la prise en compte des besoins des ruraux et de l'amélioration de leurs conditions de vie.

1.1.1 Agriculture, un des secteurs prépondérants dans toute économie

Les économistes considèrent de plus en plus le secteur agricole comme un secteur retardé dans l'économie, générateur d'un surplus de main d'œuvre tel que l'a formalisé LEWIS (1955). L'intérêt était porté sur la croissance résultant du secteur non agricole. Le secteur agricole devait fournir à ce dernier les éléments nécessaires à son expansion. À cet effet, les physiocrates reconnaissaient que l'importance d'un surplus agricole était essentielle pour la bonne santé des finances publiques et le niveau de l'activité économique. Dans les années 1950, plusieurs auteurs ont estimé que la croissance agricole a précédé celle de l'industrie. En 1767, à l'aube de la révolution industrielle, MILL (2009) affirmait que la productivité de l'agriculteur limite la taille du secteur industriel⁴.

LEWIS (1955) soutient que l'agriculture est la source de formation du capital. Elle libère la main d'œuvre faiblement productive pour alimenter les autres secteurs notamment l'industrie en constituant ainsi un marché pour les produits industriels fournisseurs des devises permettant de financer les importations, alors que BELLA (2009) de sa part, avance que le secteur agricole, de par son potentiel de profits, attire des investissements directs étrangers, créant de ce fait des emplois et ouvrant de nouveaux créneaux d'investissements au profit des entrepreneurs locaux pour une augmentation de la production locale. Dans ce même ordre d'idée, la Banque Mondiale (2008) estime que l'agriculture contribue au développement de beaucoup de manières. En tant qu'activité économique, « l'agriculture peut alimenter la croissance de l'économie nationale, offrir des opportunités d'investissement au secteur privé et être le principal moteur des industries apparentées et de l'économie rurale non agricole ».

⁴ Confère Bella (2009).

La manière dont l'agriculture favorise le développement diffère d'un pays à un autre selon qu'il s'agisse de la façon dont chaque pays l'utilise pour alimenter la croissance et réduire la pauvreté. Dans les pays à vocation agricole, l'agriculture est le principal moteur de la croissance. C'est dans cette voie que Kuznets (1964) pour sa part distingue plusieurs voies par lesquelles l'agriculture concourt au développement économique, entre autres : D'abord, à travers ses produits, l'agriculture est source de nourriture. Elle permet d'alimenter la main-d'œuvre des autres secteurs. Elle procure à l'industrie les matières premières. Un secteur agricole productif fournira des produits bon marché, d'où une amélioration du niveau de rémunération réelle et donc une possibilité d'accumulation pour les autres secteurs. De plus, l'augmentation de la production agricole a un effet sur la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB). Ensuite, le secteur agricole peut constituer une demande de biens industriels et de services. Une amélioration de la productivité dans ce secteur devrait permettre l'amélioration des revenus du monde paysan et par conséquent l'accroissement de leur consommation.

1.1.2 Promouvoir le secteur agricole, pour améliorer des conditions de vie des paysans

Il est reconnu que les petits exploitants agricoles produisent l'essentiel des denrées alimentaires dans les pays en voie de développement (PED). Cependant, ils sont beaucoup plus pauvres que le reste de la population et la situation de leur sécurité alimentaire est plus précaire que celle dans les milieux urbains. Bien que les prévisions mondiales montrent que la majorité de la population mondiale vivra en zones urbaines d'ici 2030, les populations agricoles seront néanmoins plus nombreuses que celle d'aujourd'hui⁵. D'où, il est donc prévisible que dans la majeure partie du monde, la pauvreté et la faim seront des problèmes réels pour la survie des petits exploitants agricoles et de leurs familles.

La FAO⁶ a décrit l'importance de la croissance agricole et rurale pour la réduction de la pauvreté. En effet, pour cette institution, l'expérience nationale des efforts de promotion d'expansion économique et d'atténuation de la pauvreté montre que : La croissance de l'agriculture dans les pays en développement possède un impact plus marqué sur l'atténuation de pauvreté que la croissance des autres secteurs ; l'expansion de l'agriculture atténue la pauvreté principalement par le biais du marché du travail, et spécialement par l'augmentation des salaires ; son impact sur la réduction de la pauvreté est moindre si l'inégalité de la répartition des revenus s'accroît ; et l'expansion en milieu rural réduit la pauvreté aussi bien en milieu rural qu'urbain.

En exploitant des enquêtes des ménages effectuées entre 1951 et 1991 en Inde, RAVALLION et DATT⁷ ont montré que la croissance agricole a plus d'influence sur la réduction de la pauvreté que la croissance industrielle (textile, bois, agroalimentaire...). Une étude de BOURGUIGNON et MORRISON⁸ confirme cette idée puisqu'ils affirment que favoriser la croissance de l'agriculture est la voie la plus efficace en matière de réduction de la pauvreté et

⁵ Selon la FAO (2010), deux tiers au moins de la population rurale et 47 % de la population des PED seront tributaires de l'agriculture alors que le phénomène d'urbanisation s'étendra.

⁶ FAO [2001].

⁷ Ravaillon et Datt [1996].

⁸ Bourguignon, Morrison [1998].

des inégalités. Et MELLOR⁹ montre le rôle clé de l'agriculture en matière de réduction de la pauvreté qui est lié au poids de ce secteur sur la consommation, la production ainsi que sur les revenus.

En Afrique, alors que 80 % de la population vit en milieu rural, l'agriculture africaine reste peu performante, représentant une part faible du produit national brut (PNB), sous dotée en capitaux et peu compétitive au niveau international. Ce constat vient d'une politique économique qui a, dans la plupart des pays africains, sous-estimé le développement agricole, de la faiblesse des institutions de promotion de l'agriculture et d'une productivité faible. Le défi en matière de progrès au niveau agricole est donc élevé et ambitieux. Cette analyse rapide des zones rurales des PED permet d'établir que, pour améliorer le sort des populations dans ce milieu, il est nécessaire d'agir surtout sur les activités agricoles. L'appui aux filières agricoles constitue donc un instrument pour le développement rural. Les effets concernent alors la garantie d'une certaine sécurité alimentaire ou de revenus rémunérateurs c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et de travail des ruraux.

1.1.3 Organisations paysannes : un atout majeur pour la cohésion dans le monde rural

On compte aujourd'hui dans le monde plus de 1,2 milliard de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. Les trois quarts des pauvres étant des ruraux, la stratégie de lutte contre la pauvreté doit concerner l'agriculture et les activités génératrices de revenus qui lui sont liées : l'éducation, les relations entre villes et campagnes, la préservation des ressources naturelles.

Le rapport 2001 du FIDA a montré que si l'Asie compte le plus grand nombre de pauvres, c'est en Afrique que l'ampleur de la pauvreté est la plus critique. La réduction de la pauvreté n'y a pas atteint les objectifs escomptés, malgré l'intérêt croissant de la communauté internationale qui s'est sans doute trop concentrée sur la résorption des symptômes au détriment du traitement des causes : structures politiques, organisation du commerce international, violation des droits de l'homme, déficit de recherche, etc.

L'agriculture est un secteur décisif pour le développement mondial, dès lors que les agriculteurs nourrissent le monde. L'agriculture est, par ailleurs, la deuxième source d'emploi dans le monde¹⁰. D'un point de vue historique, elle a joué un rôle essentiel dans le développement de nombreux pays. Les faits montrent qu'un grand nombre de pays dotés d'un important secteur agricole, à l'instar de l'Argentine, l'Éthiopie, la France, l'Inde, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, ainsi que les États-Unis, disposent également de coopératives agricoles puissantes¹¹.

L'entrée des organisations paysannes dans le débat sur les politiques agricoles, aux échelons national et sous-régional, crée théoriquement des conditions favorables pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques rénovées reposant sur des compromis négociés entre les différents acteurs concernés (publics et privés).

⁹ Mellor [2000].

¹⁰ Le secteur des services représente la source d'emploi la plus importante au monde. Voir : <http://www.ilo.org/public/english/dialogue/sector/sectors/agri/emp.htm> (10.11.2021).

¹¹Source : Global 300, <http://www.global300.coop> (10.11.2021).

On a assisté à la création de nombreuses organisations paysannes qui suscitent les initiatives privées de groupements de producteurs qui s'organisent pour développer plus les avantages des groupes et de production en commun. Selon Baudoux et Newkerk (1985), partout du fait d'initiatives privées, du dynamisme de leaders locaux, du soutien d'organisations non gouvernementales, les groupements paysans s'organisent pour produire, vendre et acheter ensemble. De Sand (2000 : 20) trouve que de telles organisations constituent les rouages essentiels pouvant permettre aux populations de participer à la planification des investissements gouvernementaux en leur faveur.

Les organisations de producteurs sont désormais les points majeurs d'enrage, et de passage de toutes les technologies permettant d'augmenter la production agricole. La collaboration entre agriculteurs devient un facteur important de cohésion dans le monde rural.¹² Considérez une exploitation produisant du maïs. Elle peut avoir besoin d'intrants agricoles, tels que des graines, des engrains et des pesticides. Elle peut nécessiter un crédit pour investir dans de l'équipement et des capacités de stockage. Elle peut en outre avoir besoin d'eau d'irrigation. En regard à la production, l'agriculteur doit trouver un marché pour son maïs. Il doit en outre se renseigner sur les marchés et les prix pratiqués. Les ressources et les compétences lui font défaut pour la plupart de ces activités. La vente individuelle par chaque exploitant de ses propres produits sera également inefficace. Parfois, certains ne trouvent pas même de marché où acheter des intrants. En unissant ses forces avec d'autres agriculteurs, notre producteur de maïs peut fonder une coopérative qui négocie collectivement avec les fournisseurs d'intrants, qui peut même produire elle-même les intrants, qui propose des crédits, qui prend soin de vendre le maïs de plusieurs exploitations agricoles et peut également organiser un système d'irrigation. Ces activités peuvent relever d'une seule coopérative ou, mieux encore, être accomplies par des coopératives spécialisées distinctes.

1.2 Province du Kasaï-Oriental en RDC : faible participation des organisations paysannes au développement agricole

Nous allons dans les lignes qui suivent, faire une description des problèmes que rencontre la province du Kasaï-Oriental en ce qui concerne la participation des OP au développement de son secteur agricole, après avoir fait une brève présentation de cette province.

1.2.1 Kasaï-Oriental, une des provinces à vocation agricole en RDC

Située au Centre de la République démocratique du Congo (RDC), la province du Kasaï Oriental, à l'instar de celles du Lomami et du Sankuru, est issue du démembrement de l'ancienne province du Kasaï-Oriental. Elle couvre une superficie de 9.425 Km² avec une population globale de 3.189.886 âmes dont 668.418 hommes, 750.469 femmes et 1.770.999 enfants¹³, soit une densité de 339 habitants par Km². Elle est bornée au Nord par les provinces

¹² Centre International de Formation de l'OIT, par Jos Bijman et Francis Mwanika, Notions de base sur les coopératives agricoles, p.1

¹³ Source : INS K.OR

du Kasaï-Central et du Sankuru, au Sud-Est par la province de la Lomami, à l'Ouest par la province du Kasaï-Central.

Sur le plan administratif, la province est constituée d'une seule ville, la ville de Mbuji-Mayi et de cinq territoires dont Kabeya Kamuanga, Katanda, Lupatapata, Miabi et Tshilenge. La ville de Mbujimayi faisant office de chef-lieu de province comporte cinq communes dont Bipembe, Dibindi, Diulu, Kanshi et Muya.

La province se trouve dans la zone du type A avec un climat tropical humide selon la classification de KOPPEN. Ce climat offre à la Province les conditions favorables au développement de l'agriculture et de l'élevage grâce aux opportunités telles que les deux saisons culturelles annuellement, la végétation dominée par une savane hyperémia entrecoupée par les galeries forestières, les précipitations régulières qui sont un atout pour la province (neuf mois de pluies contre quatre mois de sécheresse)¹⁴.

Le sol demeure le support de toute production végétale, animale et halieutique. La province dispose d'une gamme importante des sols : le sol de Nkuadi et de Kalenda Kashila en Territoire de TSHILENGE est argileux, qui est le prolongement du sol de Mpoyi dans le Territoire de Ngandajika dans la province de Lomami. Le même sol se trouve aussi à Tshitolo dans le Territoire de Katanda, à Tshiaba dans le Territoire de Lupatapata et le long de toutes les rivières que possède la Province. Le sud et le centre de la Province sont dominés par un sol argilo-sabloneux. Et on rencontre également un sol alluvionnaire dans toutes les vallées de la Province. La production halieutique de la province du Kasaï oriental demeure encore faible par manque des pêcheurs professionnels, malgré l'existence des biefs sur les différentes rivières que regorge la province.

La MIBA est la principale entreprise minière de la Province du Kasaï oriental mais, l'attrait de l'exploitation artisanale du diamant a provoqué un exode rural important et conséquemment, l'abandon des activités agricoles rendant ainsi la Province dépendante des autres Provinces et de l'étranger pour ses besoins alimentaires¹⁵. L'effondrement de la MIBA venue à petit feu à partir des années 2000 a mis l'économie de la Province dans une véritable précarité¹⁶.

De tout ce qui précède, nous notons que la province du Kasaï-Oriental est essentiellement de nos jours une des provinces à vocation agricole en République démocratique du Congo. Une proportion de 50% à 70% de la population Est-kasaïenne vit de l'agriculture, et une partie importante de cette population vit en milieu rural et a comme activités principales, l'agriculture, la pêche, l'élevage et les autres activités économiques rurales. La province est donc dotée d'un potentiel agricole important avec un calendrier agricole assurant la production agricole durant toute l'année. Ceci traduit un riche potentiel vivrier dans chaque entité administrative rurale et une disponibilité des terres de culture.¹⁷

¹⁴ Source : Service Météorologique de l'Aéroport de Bipembe

¹⁵ BCC, Rapport Annuel Provincial 2016, p.4

¹⁶ BCC, Rapport Annuel Provincial, 2010, p.4

¹⁷ Philippe Lebailly, Quel développement agricole pour la RDC, conjonctures congolaises 2014, p.45

1.2.2 Kasaï-Oriental, un potentiel agricole mal organisé

Malgré toutes ses conditions naturelles particulièrement favorables aux activités agricoles : précipitations en quantités suffisantes capables d'offrir deux saisons culturelles par an, importants réseaux hydrologiques, fertilité nécessaire du sol, large ensoleillement, diversité des conditions climatiques et géologiques permettant une diversité des cultures, la province du Kasaï-Oriental serait aujourd’hui condamnée à une agriculture de subsistance¹⁸. Celle-ci ne peut malheureusement pas être rentable pour les paysans et fait que la province ne réussit toujours pas à assurer son autosuffisance alimentaire. Cette situation ouvre la brèche à l’importation des produits agricoles et même pour les aliments de base (maïs et manioc) pour la survie des populations.

Au Kasaï-Oriental, les agriculteurs n’arrivent ni à augmenter leurs productions, ni à accéder à des marchés rémunérateurs. Pour les causes de ces freins,¹⁹ nous relevons que d'une part, le coût des intrants agricoles est trop élevé. Un sac d’engrais de 50 kg, estimé à un coût de 35 \$US dans la ville de Lubumbashi au Sud du pays, est vendu à environ 100 \$US en milieu rural au Kasaï-Oriental ; et d'autre part, la province connaît un enclavement lié au mauvais état des routes. Il est donc très difficile dans ces conditions que les producteurs évacuent aisément leur production jusque dans la ville Mbuji-Mayi (centre de consommation) et qu'ils bénéficient des prix rémunérateurs sur d'autres marchés encore plus lointains, comme les villes du Sud du pays comme Lubumbashi, Kolwezi, etc. La conséquence de cette situation est que l'économie de la province se trouve paralysée. Les petits producteurs agricoles ne bénéficient pas suffisamment de leurs efforts du fait que la grande consommation des produits agricoles est fournie par les importations qui enregistrent annuellement des milliers de tonnes de farine de maïs provenant des Républiques de Zambie, du Zimbabwe, etc. En outre, le secteur agricole n'est pas suffisamment bien organisé pour faire bénéficier la province de son potentiel. Aucune filière agricole n'est organisée en province afin que les acteurs tirent profit des leurs actions.

1.2.3 Organisations paysannes Est-Kasaiennes : bilan mitigé de leur participation au développement agricole

Typiquement, les filières comportent trois grands groupes d'acteurs et peuvent être schématisées par la forme d'un sablier : aux deux extrémités, on trouve les producteurs et les consommateurs ; entre les deux se situent les firmes de commerce, transformation et de distribution, qui ont tendance à se concentrer en un petit nombre d'acteurs internationaux. Au sein d'une filière, la structuration des producteurs est donc cruciale pour améliorer leur pouvoir de marché face aux autres acteurs et améliorer ainsi le prix et la marge qu'ils perçoivent²⁰.

La coopérative est l'un des outils de structuration qui permettent aux producteurs de se positionner au sein d'une filière. En déclarant l'année 2012 comme année internationale des coopératives, l'ONU visait à promouvoir ces entreprises « collectives » pour leur contribution

¹⁸ G. MASHALA, « notes de cours d'Economie Rurale » UM, G3 Économie, 2019, p2.

¹⁹ ECO Congo, La dynamique paysanne au Kasaï-Oriental, 2011, p3

²⁰ Collectif Stratégies Alimentaires, Rapport du séminaire : « L'APPROCHE FILIERE » : Conceptions, avantages et risques pour l'agriculture familiale, 2013, p7.

au développement socio-économique, à la sécurité alimentaire et au développement rural²¹. Les coopératives représentent aujourd’hui en France 14 % des établissements et des emplois de l’économie sociale et solidaire, aux côtés des associations, mutuelles et fondations. Elles sont en particulier présentes dans les activités de crédit et de distribution²². Les filières agroalimentaires, plus particulièrement, continuent d’être un lieu d’expansion du modèle coopératif. Les coopératives agricoles représentent 50 % de la production agricole mondiale²³. Aux États-Unis, près de 2 400 coopératives sont recensées dans les filières agroalimentaires, pour 2,2 millions d’adhérents²⁴. La constitution de ces groupements des producteurs correspond à la mise en commun de capitaux d’exploitants agricoles, à la « combinaison d’une entreprise et d’une association de personnes qui forment cette entreprise commune pour leur propre usage, et qui en deviennent les sociétaires et les utilisateurs [...] »²⁵.

Au Kasaï Oriental en RDC, les organisations paysannes constituent la forme de coopération la plus répandue mais qui malheureusement évolue généralement dans l’informel. On y dénombre 639 OP reconnues par la Division provinciale du développement rural en 2021 (voir tableau 1). En termes de concentration, elles sont plus dans les territoires de Tshilenge (293), Miabi (255), Lupatapata (91). Les statistiques des territoires de Katanda et Kabeya-Kamuanga sont encore inexistantes auprès de la Division du développement à ce jour. Sur 639 OP que compte la province dans les livres de la Division provinciale du développement rural, plus de 80% ont encore un niveau de maturité très faible sur les différents aspects. Il s’agit spécifiquement des aspects institutionnels (gouvernance, gestion, etc.) ; opérationnels (planification, offre de services aux membres, etc.), et informationnels (communication, plaidoyer, partenariats, etc).

En termes de maturité, la province du Kasaï-Oriental compte pour le niveau 1 environ 48 OP, niveau 2 environ 365 OP, niveau 3 environ 223 OP et pour le niveau 4, environ 3 OP. Ces niveaux de maturités s’expliquent de la manière que les OP de niveau 1 : sont celles évoluant encore dans l’informel, n’ayant aucune organisation administrative ni compétences techniques (choix des semences, pratiques culturelles, etc.). Elles ressemblent à des associations des voisins, membres d’une même famille. Les OP de niveau 2 sont celles qui tendent déjà vers un certain ordre organisationnel. Elles ont déjà un comité de direction, mais demeurent encore dans l’informel. Les OP de niveau 3 : sont celles ayant déjà des statuts organiques mais non encore notariés. Elles bénéficient déjà de l’encadrement des partenaires techniques et financiers (formation, partage des semences,...). Enfin les OP de niveau 4 sont celles ayant des statuts notariés et une autorisation de fonctionnement. Elles sont au stade des coopératives agricoles.

Le tableau 1 suivant renseigne la répartition des organisations paysannes sur l’étendue de la province du Kasaï-Oriental en RDC.

²¹ ONU, février 2010, Rôle des coopératives dans le développement social, A/RES/64/136.

²² Le « tiers secteur, un acteur économique important », Insee Première, mars 2010, n° 1342.

²³ Rapport du Secrétaire général de l’ONU, 2009, Le rôle des coopératives dans le développement social, A/64/132

²⁴ USDA, novembre 2010, Cooperative statistics 2009, report 70, 56 p

²⁵ Voir Nicolas P., 1988, « Émergence, développement et rôle des coopératives agricoles en France. Aperçus sur une histoire séculaire », Économie Rurale, n° 184- 186, pp 116-122.

Tableau 1: Répartition des OP de la province du Kasaï-Oriental par territoire et par bassin agricole

Territoires	Bassins agricoles	Niveau de maturité des OP				Total des OP
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	
Lupatapata	Mukumbi	5	56	29	1	91
	Sous-total Lupatapata	05	56	29	01	91
Miabi	Kakangay	5	56	36	1	98
	Tshijiba	1	47	10	0	58
	Tshilundu	0	67	32	0	99
	Sous-total Miabi	06	170	78	01	255
Tshilenge	Kalelu	2	78	81	0	161
	Kalonji Sud	20	38	6	0	64
	Lukalaba (Tshipuka)	15	23	29	1	68
	Sous-total Tshilengi	37	139	116	01	293
	Total par niveau de maturité	48	365	223	03	639

Source : Adapté de la Division Provinciale du développement rural/Kasaï-Oriental (2021)

Il ressort à la lumière de ce tableau, que les OP sont concentrées dans 3 territoires sur les 5 que compte la province du Kasaï Oriental. Selon la Division de développement rural, la disponibilité des données sur les autres territoires fait défaut. Les OP de niveau (1) représentent 7.5 % de l'effectif total, les OP du niveau (2) 57.1%, alors que celles du niveau (3) et du niveau (4) représentent respectivement 34.9% et 0.5%. Les 3 OP de niveau (4) sont uniformément réparties entre les 3 provinces concernées.

En termes de partenariat, les OP Est-Kasaïennes bénéficient des appuis techniques et financiers de certaines agences à la coopération et des ONG internationales et nationales. Il s'agit par exemple de Catholic Relief Services (CRS), de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), de la Caritas Mbujimayi Développement, de l'agence belge de développement (Enabel), de l'Institut National de l'Étude et de la Recherche Agronomique (INERA), de la CARITAS Développement, etc. Comme partout ailleurs, les ONG et institutions publiques permettent aux agriculteurs de bien s'organiser pour mieux défendre leurs intérêts spécifiques²⁶.

Très productifs dans les années 2000-2010, les partenariats ont connu une faible expansion ces 10 dernières années. Cela a eu pour conséquence la disparition de plusieurs organisations paysannes. Celles qui tiennent à ce jour peinent à assurer une production agricole régulière et suffisante pour leur pérennité. Ce qui soulève la problématique de leur participation réelle au développement agricole dans la province du Kasaï-Oriental.

1.3 Formulation des objectifs, questions de recherche et résultats attendus

Cette étude n'entend pas évaluer les mécanismes existants de la participation des OP au développement du secteur agricole, mais se fonde sur le fait de les recenser pour proposer des mécanismes efficaces pour une participation effective des OP au développement du secteur agricole au Kasaï-Oriental.

1.3.1 Objectifs de la recherche

L'objectif principal visé par la présente étude est de contribuer à la réflexion sur la participation des organisations des producteurs agricoles au développement agricole au Kasaï Oriental. Spécifiquement, l'étude vise à identifier les principales contraintes qui handicapent la participation des OP au développement agricole ; à identifier et élucider les points de discorde dans les rapports entre les organisations paysannes et leurs différents partenaires d'accompagnement ; et à proposer des mécanismes d'une participation effective des OP au développement du secteur agricole.

1.3.2 Questions de recherche

La question centrale de notre étude est formulée de la manière suivante : « Comment assurer une participation effective des OP au développement agricole du Kasaï Oriental ? ». Nous éclatons cette question en deux questions spécifiques, à savoir :

- Quelles sont les contraintes rencontrées par les organisations paysannes du Kasaï-Oriental dans leurs activités pour le développement agricole ?
- Et pourquoi l'accompagnement des organisations paysannes par différents partenaires n'a-t-il pas favorisé la performance de ces organisations jusqu'à ce jour ?

²⁶ ECO Congo, *La dynamique paysanne au Kasaï-Oriental*, 2011, p3-4

1.3.3 Résultats attendus

Au terme de cette étude, nous estimons que les handicaps à une participation effective des OP dans le développement agricole au Kasaï-Oriental seront identifiés ; les rapports entre les OP et leurs partenaires sont scrutés ; et des recommandations pour la participation des OP au développement agricole formulées.

Ce chapitre a passé en revue les difficultés que connaît le secteur agricole de la province du Kasaï-Oriental, entre autres la difficulté d'organisation et de participation des groupements des producteurs à l'émergence du secteur. Il s'avère alors impérieux d'appuyer les organisations des producteurs pour renforcer leur action et leur implication dans l'amélioration des conditions de vie des ruraux et du développement agricole de la province en général. Ceci passe par la proposition des meilleurs mécanismes pour remédier à ce problème. Pour ce faire, nous allons avant tout explorer l'essentiel de la littérature (théories et pratiques) sur la question afin de construire notre cadre de recherche et de mieux orienter notre recherche.

Chapitre 2 Organisations paysannes et développement agricole : vue théorique

Selon BARBEDETTE L. et OUEDRAOGO J. (1993), « Le mouvement paysan, c'est tout à la fois : une histoire, une entité, une pensée paysanne, une série de luttes, des forces qui s'organisent, qui agissent pour défendre les intérêts des paysans et qui sont contrôlées par les paysans ». Certains auteurs ont essayé de s'exprimer sur la définition et le classement des organisations paysannes alors que d'autres se sont prononcés sur le rôle de ces structures paysannes et sur leur participation dans le développement local. A travers cette littérature, nous arriverons à formuler des hypothèses aux questions de recherche et à choisir un modèle théorique qui guidera nos analyses.

2.1 Organisations paysannes : classification et approches de compréhension et d'analyse

Pour comprendre la portée conceptuelle de notre étude, nous avons dans cette section mis en exergue les concepts d'organisation paysanne et de développement agricole en vue de mieux cerner le rôle joué par les organisations paysannes dans le développement de l'agriculture d'un pays.

2.1.1 Définition des concepts

Cette étude s'articule autour de deux concepts clés, à savoir le concept d'organisation paysannes et celui du développement agricole.

Organisation paysannes

Plusieurs auteurs ont tenté de définir le concept « Organisation ». Selon Scott et Mitchell (1976), une organisation est un système d'activités coordonnées d'un groupe de personnes, travaillant en collaboration pour atteindre des fins communes sous une autorité. Plané (2003 : 8) pour sa part, soutient qu'une organisation apparaît comme une réponse structurée à l'action collective, un ensemble relativement contraignant pour les personnes et, simultanément, comme une construction dynamique collective favorisant l'accomplissement de projets communs. En synthèse de ce qui précède, nous disons qu'une organisation apparaît donc comme un regroupement de personnes aux motivations communes et ayant des objectifs communs qui acceptent de collaborer sous la coordination d'une autorité à fin d'atteindre un résultat ultime.

Essayons donc maintenant de trouver une définition adaptée au concept d'organisations paysannes, à l'aide des opinions des différents auteurs. Si Charreau et Pitot-Belin (2002) définissent les organisations paysannes comme des systèmes sociaux créés par les individus pour satisfaire, grâce à des actions coordonnées, certains besoins et atteindre d'autres buts. Diagne (2001) quant à lui trouve que l'organisation paysanne est « une association, un regroupement d'hommes et/ou de femmes, volontaires et motivés pour se mettre ensemble, ayant les mêmes intérêts à défendre et exerçant une même ou plusieurs activités de production, ou des services ».

Sur base de ces 2 définitions, nous pouvons noter les caractéristiques clés d'une définition que l'on peut attribuer à une organisation paysanne : Elle est une association ; créée par un ou plusieurs paysans ; elle jouit d'une indépendance vis-à-vis du gouvernement, et est donc libre de ses choix, de ses orientations, de ses méthodes et de ses structures ; elle est créée pour répondre à un besoin social ou économique de la population paysanne selon le domaine d'intervention choisi (élevage, agriculture, finance, défense d'intérêt).

Développement agricole

Batten (1957 : 57) définit le développement comme une manière de travailler avec les gens de telle sorte qu'ils soient stimulés à leur environnement physique et moral par un processus particulier où ils discutent, planifient, organisent et agissent librement par eux-mêmes. Nous pouvons dire que le développement c'est un changement d'un état négatif vers un état positif en tenant compte d'amélioration qualitative et quantitative des conditions de vie de l'homme sans distinction. Que dire alors du développement agricole ? Le développement agricole est un processus général de transformation de l'agriculture, dans les différentes régions du monde et à différentes époques de l'histoire (voir histoire de l'agriculture). Ces transformations de l'agriculture peuvent être orientées par des politiques publiques, appelées politiques de développement agricole, ou par l'intervention de différents types d'acteurs (ONG, bailleurs de fond internationaux), qui financent et mettent en place des projets de développement agricole, qui sont des interventions ponctuelles, destinées à orienter le développement agricole dans un sens voulu. Par abus de langage, on appelle généralement « développement agricole » l'ensemble des politiques publiques et des projets destinés à infléchir le développement agricole.

Les projets de développement agricole sont donc des interventions, limitées dans le temps et l'espace, qui visent à améliorer l'agriculture d'une zone dans le sens de l'intérêt collectif. Cet intérêt collectif est difficile à définir, mais parmi les différents objectifs possibles d'un projet de développement agricole, on peut citer l'augmentation de la valeur ajoutée créée par l'agriculture, la sécurité alimentaire d'une zone, l'augmentation de la productivité du travail agricole, l'obtention d'un revenu monétaire pour une certaine population, l'amélioration de l'impact environnemental de l'agriculture... Cela se traduit par des interventions diverses : projet public d'irrigation, création d'une coopérative d'achat/vente, expérimentation de l'introduction d'une nouvelle technique ou variété de plante puis conseil technique pour répandre cette innovation, microcrédit pour l'achat de moyens de production agricoles, par exemple. Ces interventions peuvent être mise en place et financées par une variété d'acteurs : Etat, ONG, organisme de développement international, bailleur de fonds, fondation d'une entreprise privée... Ces acteurs, en mettant en place le projet, ne cherchent pas leur propre intérêt mais l'intérêt collectif : en cela, le fait de concevoir un projet de développement agricole suppose un dysfonctionnement du marché, incapable par lui-même d'obtenir une allocation optimale des ressources garantissant l'intérêt collectif (M. Dufumier, 1996 : 7).

2.1.2 Classification des organisations paysannes

La diversité des OP offre plusieurs critères de classification. Le statut des groupements professionnels et les domaines d'intervention sont les 2 critères choisis dans ce travail pour classifier les OP.

Classification selon le statut

Coopérative

Selon Bila (2005) la coopérative est une association des personnes d'égalité de droits fondamentaux pour promouvoir les intérêts communs sans perdre de vue l'intérêt général dans une entreprise qu'ils dirigeront eux-mêmes. Le social et l'économique sont les deux éléments relatifs qui distinguent l'entreprise coopérative. Par rapport à leur degré de maturité, on distingue la coopérative de type primaire ou classique de la coopérative secondaire ou de développement.

La première est l'organisation coopérative dans laquelle domine la création d'un organe ou d'un instrument spécifique permanent et distinct pour atteindre un but économique précis. C'est par exemple une coopérative de producteurs de choux, des haricots, d'éleveurs des porcs, etc. La seconde quant à elle est un groupement en union, en fédération de diverses entreprises coopératives primaires pour avoir un rayon d'action régionale. Ce qui domine dans ce type de coopératives c'est l'aspect organisationnel développant une forte diversification et une spécialisation des fonctions économiques exigeant des moyens très importants, le lien étroit qui continue à exister avec les besoins des coopérateurs de la base (coopérative primaire), l'instauration d'une collaboration avec l'Etat (réforme agraire, crédit, etc.) et la régionalisation.

D'une manière générale, il existe des coopératives d'achat, des coopératives de production, de coopératives d'épargne et de crédit (microfinance), les coopératives mixtes (ayant plusieurs fonctions), coopératives de transformation, etc.

Mutuelle

Une mutuelle est une association des personnes physiques s'unissant librement selon soit le rang social, l'aire géographique, la classe sociale, etc. dont l'objectif est de résoudre les problèmes sociaux souvent rencontrés par la population cible. L'aspect le plus souligné est l'entraide sociale. Elle se différencie de la coopérative sur l'unique point social (l'entraide) excluant le point économique qu'on retrouve aussi traité dans une coopérative. En titre exemplatif, nous pouvons citer la mutualité des ressortissants de Tshilenge, mutualité des jeunes de Tshipuka, etc. La mutuelle fonctionne par des cotisations des membres, alors que dans des coopératives, nous parlons des parts sociales. De leur exploitation, elles peuvent engendrer des ristournes aux membres.

Tontine

La tontine est une « Association regroupant des membres d'un clan d'une famille des voisins ou des particuliers, qui décident de mettre en commun des biens ou des services au bénéfice de tout un chacun, et cela à tour de rôle ». Elle est une association d'épargnants se regroupant pour investir en commun et bénéficier, au terme échu, de l'intégrité des fruits de la gestion. Mais aussi, elle est une forme d'épargne et de crédit. Ce mécanisme de financement existe dans toutes les sociétés traditionnelles. Le principe de la Tontine est celui d'un échange circulaire et égalitaire d'un service ou d'argent à l'intérieur d'un groupe de personnes qui appartiennent le plus souvent au même cercle ethnique. La tontine d'argent est vivace au sein de communautés

où les banques refusent d'intervenir. Des groupes d'amis, de voisins ou de collègues peuvent alors se constituer afin de proposer, sur la base de la confiance, des aides à chacun des membres : les cotisations des membres et les remboursements permettent de financer les projets. Ce système fonctionne car les relations sociales créent un équilibre du système (pression par les pairs). Dans des contextes moins communautaires, individuels, ce seront plutôt des organismes de micro crédit qui conviendront.

Syndicat

C'est une association permanente de personnes ayant pour but primordial de sauvegarder les intérêts des paysans dans tel ou tel autre domaine d'intervention pour un développement intégral. Comme syndicat paysan, il peut englober plusieurs associations paysannes de type primaire. C'est le cas du SYDIP au Sud-Kivu qui regroupe les cultivateurs de quinquina, café, cultures vivrières, etc. ayant souvent des problèmes fonciers. De ce fait, la défense juridique aide les cultivateurs de bien émerger dans leur domaine agricole.

Classification selon le domaine d'intervention

Association

Le terme « Association » comporte deux points de vue différents. En un sens générique, il sert à désigner tout groupement volontaire permanent formé par plusieurs personnes qu'elle qu'en soit la forme. L'objet ou but en un sens spécifique proprement juridique, il désigne la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une manière ou de façon, permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans le but autre que de partager les bénéfices. La notion de corporation coïncide avec un phénomène sociologique universel, la propension des hommes à se grouper pour toutes sortes de motif, la défense de leurs droits, la recherche d'un gain, etc. L'association, une fois créée conformément à la législation nationale dont elle relève, constitue un système social autonome dont la cohésion est assurée par l'existence de normes qui gouvernent les relations internes au groupement. Ces normes sont énoncées dans les statuts adoptés par les fondateurs du groupement ; elles se rapportent notamment à la structure des organes dirigeants de l'association, à leur mode de désignation, aux pouvoirs qui incombe à chacun d'entre eux, à la procédure et aux sanctions disciplinaires applicables aux membres qui commettaient des infractions à la loi du groupement. Ainsi donc les associations poursuivent une action qui s'apparente à celle de l'Etat et des collectivités territoriales : elles gèrent des intérêts collectifs et leur finalité n'est pas lucrative.

Groupement

Le groupement a une même structure que l'association et une même forme. Mais la différence s'observe au niveau de la finalité de chacun d'eux, l'un ayant une finalité non lucrative et l'autre étant économique. Il présente ou envisage trois finalités principales : La gestion de biens communautaires, où des objectifs sont fixés pour l'ensemble du village ou un groupe social (les femmes par exemple) : ces groupements répondent à des objectifs d'intérêt général et combinent des objectifs économiques et sociaux ; l'Organisation à la participation plus volontaire, sous forme d'entreprise collective à vocation prioritairement économique ; le

groupement à vocation de représentations ou négociation avec l'extérieur (opérateurs privés, Etat,...).

Classification selon le niveau de professionnalisme

Cette classification est établie à partir de l'appréciation du niveau de maturité des organisations (organisation provoquées ou spontanées) et de leur degré d'autonomie (prise de décision, définition des objectifs, planification, etc.), une ligue ou un réseau.

Le terme générique « réseau » définit un ensemble d'entités (objets, personnes, etc.) interconnectées les unes avec les autres. Un réseau permet ainsi de faire circuler des éléments matériels ou immatériels entre chacune de ces entités selon des règles bien définies. Dans le domaine agricole le réseau regroupe l'ensemble des fédérations centres agricoles interconnectées entre-deux, la liaison ou les relations qu'ils entretiennent les uns aux autres ou leur corrélations (Bila, 2005).

2.1.3 Approches d'action et de fonctionnement des organisations paysannes

Approches sur l'action des organisations

L'analyse des associations dans le cadre de l'étude s'appuie sur différentes approches de l'action des organisations : l'approche de Parsons (1956), l'approche de Crozier et Friedberg (1977) et l'approche de March et Simon (1991). Les organisations étant des systèmes ou des sous-systèmes fonctionnellement différenciés du système englobant, il faut saisir leur logique de fonctionnement pour mieux cerner leur impact sur son environnement ainsi que sur ses membres. A cet effet, plusieurs auteurs ont étudié les mécanismes de coopération sur l'action collective au sein des organisations dont les réflexions s'articulent autour de différentes approches théoriques.

Approche parsonienne des organisations

Parsons (1956) note au sein de la société moderne l'existence des structures formelles telles que les entreprises, les institutions scolaires et l'armée conçues en vue de la réalisation des fonctions précises : la production de biens, des services et la défense. Ces organisations sont des sous-systèmes du système social et entretiennent par conséquent des relations avec l'environnement au sein duquel elles évoluent. Parsons conclue qu'il y'a interdépendance entre ces sous-systèmes constitués d'organisations et les autres sous-systèmes de la structure sociale. Quatre fonctions communes à tous les systèmes sociaux ont ainsi été identifiées : la fonction de production, d'adaptation, d'exécution et d'intégration. La fonction de production permet à l'organisation de déterminer les orientations qui guideront les activités des membres. La fonction d'adéquation mobilise les ressources nécessaires à l'accomplissement des buts à atteindre. La fonction d'exécution concourt à la gestion des ressources matérielles et humaines nécessaires à la réalisation des buts. La fonction d'intégration assure l'harmonie des éléments constitutifs de l'organisation. Pour Parsons (1956) les organisations formelles ne se définissent qu'à partir des buts et des fonctions qu'elles fournissent au sein de la société. Mais, la seule analyse des buts et objectifs de ces organisations, sans tenir compte de l'être humain, est insuffisante pour comprendre leur fonctionnement.

Approche de March et Simon

March et Simon (1991) révèlent que l'on ne saurait prétendre analyser les organisations sans tenir compte de l'être humain. Trois conceptions du comportement humain au sein des organisations apparaissent. La première concerne la rationalisation du travail. Les membres des organisations sont considérés comme des instruments qui reçoivent et exécutent des ordres et des directives sans toutefois prendre des initiatives. La deuxième conception fait état des écarts qui existent entre les objectifs de l'organisation, les attitudes et les systèmes de valeurs des membres. La troisième met l'accent sur la prise de décision des membres au sein de l'organisation et la résolution des problèmes auxquels ils font face. Par cette approche March et Simon (1991) analyse les organisations sous l'angle de l'individu. Toutefois ces deux approches ne présentent pas le contexte organisationnel où se développe l'action collective.

Approche de Crozier et de Friedberg

Crozier et Friedberg (1977) font de l'organisation un mobil expérimental des difficultés et des problèmes de coopération que pose toute action collective (Lafaye, 1996). La théorie de l'action collective met en exergue la réalisation d'un objectif commun. Elle insiste sur les intérêts contradictoires des membres d'une organisation. Les individus qui acceptent d'adhérer à une organisation participent à la poursuite des objectifs de cette organisation tout en satisfaisant également leurs intérêts respectifs. Ainsi tout examen d'une action collective devrait se fonder sur une logique collective et individuelle qui caractérise toute coopération. L'approche de Crozier et Friedberg (1977) apparaît ainsi comme une intermédiation des deux premières. Ainsi l'action d'un individu au sein d'une organisation apparaît comme une certaine autonomie de ce dernier vu comme un acteur.

Approches d'analyse du fonctionnement des organisations

L'approche stratégique et l'approche dynamique ont été utilisées dans le cadre de notre étude pour mieux cerner la logique de fonctionnement des organisations.

Approche stratégique

Celle-ci rend compte de la logique de fonctionnement de toute forme d'actions collectives et de coopération. Elle fait apparaître deux logiques dans l'action collective : la logique collective et la logique individuelle. Les individus d'une part orientent leurs comportements vers la réalisation d'un objectif commun et d'autre part, ils ont des intérêts respectifs qu'ils vont chercher à satisfaire par le jeu de plusieurs stratégies. Lequel permettrait d'atteindre les objectifs fixés par les membres et de découvrir les intérêts individuels que ces membres retirent ou veulent tirer de leur adhésion à ces groupes et les moyens utilisés pour y parvenir.

Approche dynamique

Elle permet de façon précise de rendre compte des processus de changement et de transformation qui peuvent affecter un groupe social ou une société globale. A travers elle, les changements ressortent tant au niveau individuel que collectif de l'adhésion des membres à ces organisations.

Maintenant que avons compris l'action et le fonctionnement des organisations, nous pouvons de lors envisager de comprendre comment elles peuvent participer à un processus de développement.

2.2 Participation des OP au développement agricole : expériences Ouest-africaines avec la Banque mondiale et la FAO

Dans le but de retenir un modèle de participation des OP au développement agricole pour la province du Kasaï-Oriental, nous commencerons par étudier les stratégies des pays qui ont d'une certaine manière connu des OP dont la participation au développement agricole a été déterminante. Ainsi de par l'investissement de la Banque Mondiale et de la FAO en Afrique de l'Ouest, nous allons retenir les éléments de succès afin de prélever les variables de notre modèle. Avant cela, nous faisons un point sur le phénomène de la pauvreté qui est le contraste parfait du développement, et sur les différentes stratégies de sa réduction.

2.2.1 Pauvreté et stratégie de réduction

Selon le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), la pauvreté est un phénomène vaste, complexe et partiellement subjectif qui varie dans le temps, dépend des capacités et du bien-être, et est en partie relatif dans la mesure où il est lié aux normes, à des comparaisons et à des attentes. Il considère que sa lutte doit être diversifiée et avoir plusieurs cibles. Les solutions doivent être multidisciplinaires et intégrer les aspects économiques, sociaux, politiques et institutionnels. La Banque Mondiale (1996) cite parmi les causes de la pauvreté : l'insuffisance d'accès aux possibilités d'emploi; l'insuffisance des actifs physiques, notamment la terre et le capital, et l'accès minime des pauvres aux crédits, même pour les montants réduits; l'insuffisance d'accès aux moyens qui permettent d'appuyer le développement rural dans les régions pauvres; l'insuffisance d'accès aux marchés où les pauvres peuvent vendre des biens et services; la faible dotation en capital humain; la destruction des ressources naturelles qui entraîne une dégradation de l'environnement et une baisse de productivité; l'insuffisance d'accès à l'aide pour les personnes qui vivent à la marge et pour celles qui sont victimes de pauvreté transitoire; l'absence de participation, les pauvres n'étant pas associés à l'élaboration des programmes de développement. L'UNICEF (1996) de sa part, relève que toute action qui veut apporter des modifications significatives dans les conditions de vie des très pauvres dans la place qu'ils occupent dans une communauté doit s'interroger sur le long terme.

2.2.2 Stratégie paysanne et rôle dans l'agriculture

Selon le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (MINEPAT, 2003 : 41), une stratégie s'articule autour d'un certain nombre d'axes qui permettent d'atteindre un résultat ultime. Elle suppose ou implique donc une série d'articulations (actions) à laquelle est subséquent le résultat ultime. L'essentiel d'une stratégie est donc l'aboutissement à une finalité. Losch et al. (1990:121) définit la finalité comme l'expression qualitative d'une orientation définissant à long terme la fin vers laquelle tend le système. L'émergence de stratégies peut résulter des forces internes d'un système ou être impulsée par des forces externes au système. C'est ainsi que de l'analyse faite du profil des objectifs et des moyens mis en œuvre par les

producteurs agricoles, Losch et al. (1990 : 136) proposent en fonction de leur dominance offensive ou défensive les stratégies suivantes:

- La stratégie à dominance offensive qui a un objectif clair d'accumulation et de croissance;
- La stratégie d'entreprise, d'accumulation foncière, d'intensification et de spécialisation.
- La stratégie à dominance défensive, qui est celle des producteurs en situation de fortes contraintes et essaient de défendre et d'assurer la survie de leur unité de production: Double activité contrainte et revenu cible.
- La stratégie de type intermédiaire qui selon les opportunités ou les contraintes peut évoluer dans un sens offensif ou défensif: La minimisation du risque.

Pour clore, les stratégies agricoles constituent selon Delgado (1997), un élément important des stratégies de développement dans les pays en développement où l'agriculture représente encore en moyenne 70 % des emplois, 40 % des exportations et 33 % du PIB. Compte tenu de l'importante place qu'occupe l'agriculture dans l'économie de ces pays, les stratégies agricoles constituent un moyen efficace à l'envol économique.

2.2.3 Investissement de la Banque Mondiale et de la FAO dans la dynamique paysanne

La Banque mondiale et la FAO sont des partenaires importants de plusieurs organisations paysannes en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Ces 2 institutions ont formulé des opinions très pertinentes sur le rôle que devrait jouer les OP dans le développement.

Action des organisations paysannes selon la banque mondiale

La BM son investissement dans les organisations de producteurs pour plusieurs points de vue : les organisations de producteurs sont un élément moteur du développement de l'agriculture, comme l'histoire du développement de l'agriculture dans les pays industrialisés le montre ; les organisations de producteurs peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté ; elles contribuent au renforcement du capital social ; elles sont un des éléments d'une allocation plus efficace des biens publics ; elles renforcent le fonctionnement de la décentralisation. Pour elle, investir dans les OP revient à renforcer leurs capacités à défendre les intérêts de leurs membres, à faire en sorte que les services agricoles répondent mieux aux besoins des producteurs, à les faire accéder à l'information et à des opportunités économiques (accès aux marchés et aux facteurs de production). Cela est un des axes de la stratégie de lutte contre la pauvreté de la Banque mondiale. Bien évidemment, une telle stratégie suppose que les plus défavorisés bénéficient directement ou indirectement des activités portées par les OP. Même si ce ne sont pas systématiquement les plus pauvres des producteurs qui sont membres d'organisations, nous verrons que dans le cas de certains pays d'Afrique de l'Ouest, le renforcement des capacités des OP sera un des facteurs de développement des activités agricoles, au niveau des villages, qui induira des effets indirects dont les plus pauvres bénéficieront. On sait, sur la base de leçons dérivées d'expériences internationales, que les organisations paysannes peuvent jouer un rôle important dans le développement rural et la lutte contre la pauvreté. Ce rôle est associé à l'offre de services aux membres des organisations en support de leurs stratégies de génération de revenu, à la provision de services publics aux habitants du village, à la gestion des ressources naturelles en propriété collective et à la représentation des intérêts des membres dans la

politique locale et nationale. La Banque mondiale définit pour ce faire des indicateurs pour scruter le fonctionnement des OP :

Règles d'appartenance, démocratie et transparence

Les règles de bon fonctionnement participent au dynamisme même du groupement. Cette catégorie inclut donc : Les modalités de choix des dirigeants (mise en place du bureau par nomination, cooptation ou élection, renouvellement de fait du bureau) ; les règles gérant la participation aux activités collectives du groupement (existence ou non de règles de présence, existence ou non de sanctions, et le cas échéant, forme et importance de ces amendes) : le mode d'attribution des bénéfices individuels (aux groupes de dirigeants, aux membres les plus compétents, par tirage aléatoire, par un système respectant une certaine représentativité des différents sous-groupes, ou par auto-sélection par les membres eux-mêmes en fonction de l'intérêt qu'ils portent à l'activité offerte par le groupement) et l'accès à l'information pour tous les membres afin qu'ils puissent assurer le contrôle du groupement (tenu de cahiers des comptes, registres relatant les activités et réunions, un système prévenant les risques de fraude). La BM ajoute à cela les compétences techniques du bureau, disant que cet indicateur inclut l'éducation et les relations extérieures des membres du bureau.

Structure financière

La participation financière des membres prend des formes assez diverses : droits d'adhésion, cotisation, pénalités pour les adhérents tardifs sous forme de cotisations rétroactives ou pénalité forfaitaire. Les groupements dépendent aussi fréquemment de ressources extérieures. Il est important que le groupement assure des ressources financières stables.

Action des organisations paysannes selon la FAO

L'action des OP selon la FAO repose sur une démarche méthodologique appelée « Gain » qui est un pari gagné dans la redynamisation des organisations paysannes. Selon FAO²⁷, la mise en place d'organisations de producteurs effectives, gérées de manière efficace et démocratique, prenant en compte les besoins de leurs membres, hommes et femmes, est une condition *sine qua non* pour un développement cohérent des filières agricoles et une amélioration des revenus et conditions de vie des petits agriculteurs. Pour ce faire, la FAO a mis en place une méthodologie dite « méthodologie GAIN » qui est le résultat direct de ces considérations. Plus précisément, cette méthodologie a été développée pour répondre à trois préoccupations étroitement liées. Avant tout la recherche d'une approche effective pour permettre aux petits agriculteurs, hommes et femmes, de mieux s'insérer dans le marché et de tirer profit des avantages en résultant ; ensuite la formulation dans le cadre du projet Tout-ACP en Afrique de l'Ouest des modalités de développement des filières agricoles de base à travers le renforcement des capacités des interprofessions agricoles de ces filières et des organisations faîtières membres, y compris les organisations des producteurs et productrices agricoles ; et enfin la capitalisation des leçons tirées de l'organisation exemplaire SEWA en Inde qui pourraient servir

²⁷ Aziz ELBEHRI, Maria LEE, Carina HIRSCH, and Marwan BENALI, *Méthodologie GAIN pour transformer les organisations de producteurs en acteurs économiques autonomes : Applications en Afrique de l'Ouest*, p227

d'agent catalytique pour induire de manière effective le changement institutionnel souhaité pour les organisations africaines.

La méthodologie GAIN s'appuie sur quatre principes moteurs jugés essentiels pour le développement durable et efficace d'une organisation : une bonne gouvernance, une autonomie économique et financière, une approche intégrée et la priorité donnée aux besoins de ses membres. Ces quatre principes se retrouvent effectivement appliqués dans les OP qui réussissent, telle que l'organisation SEWA en Inde. Ces principes sont décrits comme suit :

Une gouvernance effective,

A travers un partage élargi des responsabilités entre les membres de l'organisation, permettant un engagement accru de chacun des membres envers l'organisation et une circulation de l'information de la base à l'organe exécutif et vice-versa. Autrement dit, une gouvernance basée sur une responsabilisation des membres et non pas seulement sur un système décisionnel centralisé entre les mains d'une ou deux personnes de l'organisation.

L'autonomisation accrue de l'organisation et de ses membres.

L'organisation met l'accent sur une autonomisation progressive en termes de capacités en ressources humaines et financières. L'organisation s'attache, à travers le renforcement des compétences techniques et décisionnelles de ses membres, à leur donner la capacité de trouver des solutions par eux-mêmes et de mobiliser des ressources propres (fonds de roulement, participation financière des membres aux services rendus par l'organisation, constitution de mécanismes d'épargne et de crédit).

Une approche intégrée

Ce principe prend en compte la nécessité d'améliorer les conditions de vie (santé, éducation, logement, etc.) et les opportunités économiques des membres, ceci en associant judicieusement des programmes et activités visant à améliorer l'accès à l'information, à offrir des formations ciblées en fonction des besoins et à faciliter l'accès aux moyens de production. Ces activités sont mises en œuvre dans une perspective de responsabilisation et d'autonomisation des membres. Le principe d'intégration implique également que l'organisation construise des partenariats stratégiques en lien avec des opportunités économiques existantes au niveau local.

La priorité donnée aux besoins des membres

Ce sont les besoins prioritaires des membres qui guident les activités de l'organisation, que ce soit en termes de choix des programmes de formation, d'octroi des crédits ou d'engagement dans des activités initiées et financées par l'extérieur. En respectant les besoins prioritaires des membres de l'organisation, les activités et services rendus ont plus de chance de bénéficier aux membres sur le long terme et de durer dans le temps.

Tableau 2 : Caractéristiques des OP performantes

Gouvernance, fonctionnement démocratique, transparence
- Respect de la démocratie interne, Transparence de la comptabilité, Connaissance qu'ont les membres sur les activités de l'OP, Règlement des contributions par les agriculteurs.
Ciblage
- Egalité d'accès pour les femmes et les jeunes, Responsabilités spécifiques assignées aux femmes.
Bon développement organisationnel
- Tous les membres connaissent les activités du projet à moyen terme, Qualité du bilan présenté à l'Assemblée générale, notamment en ce qui concerne l'autoévaluation des activités et des sources de revenus, indication du passif et procès-verbaux dûment préparés.
Participation effective des femmes et des jeunes au processus décisionnel
Diversification des activités
Bon usage des ressources et des fonds
Ouverture
- OP ouvertes à de nouveaux membres et/ou disposées à fournir des services aux non- membres.
Efficience et efficacité des services économiques fournis par les OP
- Fonctions de regroupement, Fourniture d'intrants, formation.
Potentiel de durabilité
- Bon usage des ressources et des fonds, Gestion des fonds internes, Diversification des activités, Des membres et des approches commerciales, etc.).

NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

De manière plus synthétique, la participation des OP au développement agricole, à la lumière des théories et recommandations de la BM et de la FAO, dépend entre autres de la mise en place des certaines stratégies ou mécanismes. Ces stratégies portent principalement sur les caractéristiques du fonctionnement des OP qui réussissent et se développent. (Tableau 2)

2.3 Formulation des hypothèses et proposition d'un modèle théorique

Pour orienter les analyses de notre étude, il nous faudrait un modèle théorique que nous allons essayer de proposer dans cette section. Mais avant d'y arriver, nous formulons les hypothèses de base pour notre étude, tenant compte de nos questions de recherche et des objectifs qui la guide.

2.3.1 Rappel des questions de recherche

Rappelons que la question centrale de notre étude est de savoir « comment assurer une participation effective des organisations paysannes au développement agricole du Kasaï-Oriental ? ». Nous l'avons éclaté en deux questions spécifiques distinctes, à savoir : Quelles sont les contraintes rencontrées par les organisations paysannes du Kasaï-Oriental dans leur développement ? Et Pourquoi l'accompagnement de ces organisations paysannes par leurs différents partenaires n'a-t-il pas favorisé la performance de ces organisations jusqu'à ce jour ?

2.3.2 Hypothèses de recherche

A travers la revue de littérature, nous avons compris les mécanismes de fonctionnement des organisations paysannes, et nous avons fait un point sur le rôle que doivent jouer ces structures dans le développement du secteur agricole. Sur ce, nous avons formulé les hypothèses suivantes aux questions qui guident notre recherche :

- ✓ **H1** : La faiblesse structurelle des OP, leur gouvernance inadaptée, leur faible autonomie financière et intégration des OP au marché, et une inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP constituent les handicaps majeurs à la participation de ces structures au développement local.
- ✓ **H2** : Le manque de convergence entre la vision des OP et celle des partenaires serait la grande faiblesse des partenariats conclus par les OP.

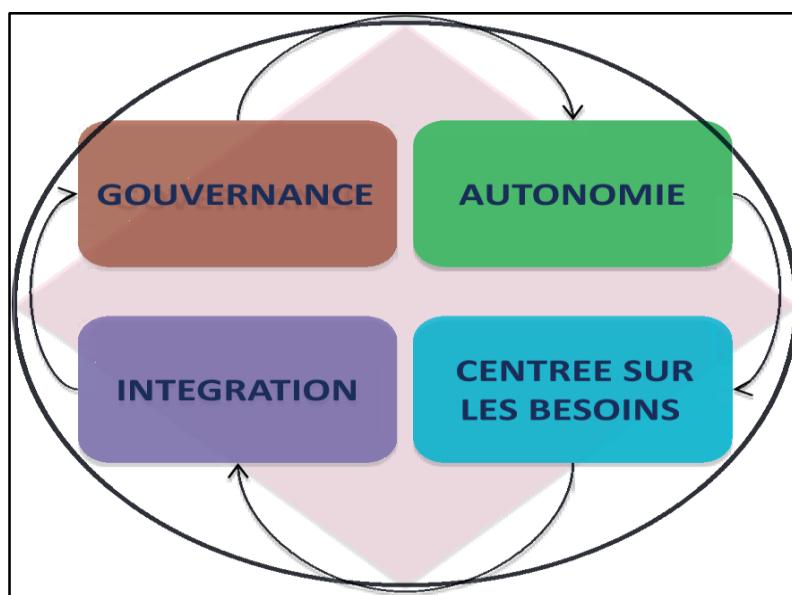
Ainsi, l'hypothèse générale : pour une participation effective au développement agricole du Kasaï Oriental, les OP devraient, en vision commune avec leurs partenaires, être gérées de manière efficace et démocratique en prenant en compte les besoins des membres et être tournées vers une situation d'autonomie et d'efficacité économique.

En plus des hypothèses de recherche de notre étude, nous nous proposons d'opter pour un modèle théorique qui guidera la suite de notre étude à travers nos enquêtes de terrain.

2.3.3 Proposition d'un modèle de recherche

Les projets de la Banque mondiale et de la FAO pour la dynamisation des OP, nuancés avec les pensées de divers auteurs, exposés au point 2.2 du présent chapitre, nous ont permis de comprendre que plusieurs OP échouent dans leur mission par manque d'un cadre institutionnel adéquat. Cela renvoie à la gestion de ces groupements paysans, au financement de leurs activités et à leur pouvoir de négociation sur le marché. C'est dans cette optique que s'inscrit la méthodologie Gain de la FAO présentée ci-haut. Notre proposition de modèle de recherche (figure 1) prend en compte les 4 principes de cette méthodologie, à savoir : une gouvernance effective, une autonomisation financière, une intégration économique et la prise en compte des besoins des membres. Dans la suite de ce travail, nous procéderons, après démonstration, à leur confirmation/infirmation. Avant cela, nous faisons un point sur les outils méthodologiques de l'étude et le développement de notre modèle théorique.

Figure 1 : Modèle théorique d'étude (4 principes de la méthodologie GAIN)



Source : FAO, 2013

Chapitre 3 Démarche méthodologique de l'étude et adoption d'un modèle de référence de l'étude pour le Kasaï-Oriental

Dans les chapitres précédents, nous avons posé le problème de l'ineffectivité de la participation des organisations paysannes au développement agricole au Kasaï-Oriental et avons proposé un modèle théorique à partir d'une revue documentaire. Dans le présent chapitre, nous présenterons l'approche méthodologique et les outils qui ont servi à la conduite de l'étude et procéderons à l'analyse des expériences de la Banque mondiale et de la FAO dans l'appui aux organisations paysannes en Afrique de l'Ouest où la méthodologie Gain a été d'une application de réussite pour servir d'un modèle de référence pour nous.

3.1 Approche méthodologique de l'étude

Pour la réalisation de cette étude, nous avons opté pour une démarche hypothético-déductive avec une approche mixte basée sur une analyse à la fois qualitative et quantitative. Celle-ci prend en compte la revue documentaire, l'analyse descriptive et celle comparative. Bien avant de décrire cette approche méthodologique, définissons d'abord nos variables d'étude.

3.1.1 Du choix des variables de l'étude

La dernière section du chapitre précédent a défini le modèle théorique qui a guidé le reste de l'étude. Conçu par la FAO, ce modèle repose sur quatre principes à savoir : la bonne gouvernance, l'autonomie économique et financière, l'intégration économique, et la prise en compte des besoins des membres. Une participation effective des OP au développement agricole exige donc le respect de ces 4 principes dans son fonctionnement général. D'où, la variable dépendante de la présente étude est alors « la participation effective des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental » qui reste fonction du respect de 4 principes sus cités comme étant des variables explicatives.

3.1.2 De la revue documentaire & analyse descriptive à une analyse comparative

La phase préalable a consisté sur la revue documentaire accompagnée d'une analyse descriptive. Elle a porté sur une série de consultations des rapports, études, ouvrages, rapports de projets dans la province du Kasaï-Oriental et portant sur diverses matières. Entre autres : le diagnostic de l'agriculture congolaise, le niveau de la sécurité alimentaire, les projets d'aide alimentaire en RDC, les rapports d'activités des projets PAM²⁸, le rôle des coopératives agricoles, la production agricole du Kasaï-Oriental, etc. Les travaux de cette première phase ont permis de dresser une grille de lecture ayant conduit à une description du secteur agricole kasaïen et à la compréhension des contraintes de développement des OP dans cette province.

Quant à la phase de l'analyse comparative, disons qu'elle a été orientée dans une logique de capitalisation des expériences pratiquées sur d'autres contrées dans le but de réfléchir sur les mécanismes de participation des OP Est-kasaïennes au développement agricole de la province. Elle a porté sur trois pays de l'Afrique de l'Ouest : le Burkina Faso, le Cameroun et le Mali.

²⁸ PAM : Programme Alimentaire Mondiale

Retenons en effet que l'utilisation de la méthodologie Gain dans les OP de 3 pays précités a permis de favoriser la reconstruction du potentiel alimentaire en Afrique de l'Ouest en intégrant les petits producteurs à travers leurs OP effectivement gérées de manière efficace et démocratique en tenant compte des besoins de leurs membres.

3.1.3 Terrain de recherche et outils mobilisés

Terrain de recherche, population et échantillon

Pour déterminer les handicaps à la participation effective des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental ainsi que les raisons de l'inadéquation de vision entre les OP et les partenaires, nous nous sommes servis des résultats d'une enquête et d'un entretien effectués sur terrain. Nous avons procédé par un recensement des organisations paysannes reparties dans les territoires du Kasaï Oriental, et nous avons interrogé un échantillon à travers un questionnaire d'enquête ayant porté sur les handicaps au financement effectif ainsi que sur les stratégies ou mécanismes qu'ils mettent en place. En dehors des OP, notre deuxième cible a été, les différents organismes, institutions et agences de développement rural constituant les partenaires clés du secteur agricole au niveau local, parmi lesquels nous avons prélevé uniquement un échantillon afin d'échanger avec eux à travers un guide d'entretien.

Pour la collecte des données, nous avons ciblé principalement les OP des niveaux de maturité III et IV. Sur un total de 639 OP dénombrées dans la province du Kasaï-Oriental en 2021 (Tableau 1), 226 OP ont constitué la cible de notre étude soit 223 OP de niveau III et 03 OP de niveau IV. De ce total, nous avons souhaité rencontrer une proportion de 10%²⁹ des OP du niveau III, soit 23 OP et toutes les 3 OP du niveau IV, faisant ainsi un total de 26 OP réparties en fonction du coefficient de représentation de chaque territoire dans l'effectif total (Annexe 1). 3 territoires sur 5 ont été atteints par notre étude du fait de la disponibilité des informations les concernant auprès de la Division du développement rural. Notre cible a également repris les 4 divisions provinciales qui accompagnent le secteur agricole au Kasaï-Oriental, et 4 PTF du secteur agricole. Le tableau 3 présente notre échantillon.

Nous sommes entrés en contact avec les OP de plusieurs manières. Pour les OP du territoire de Miabi nous avons procédé par des entretiens téléphoniques avec leurs représentants dont les coordonnées nous ont été remises par la division de développement rural ; tandis que pour les OP de Tshilenge nous avons rencontré une partie de leurs dirigeants vivant sur la ville de Mbujimayi et une autre partie dans leurs villages respectifs. Enfin pour les OP de Lupatapata nous avons envoyé une copie du questionnaire aux représentants de 2 OP par l'intermédiaire de leur encadreur et nous avons eu un contact physique avec le représentant d'une OP dans le village de Mukumbi.

²⁹ Calcul : $223 * 10 / 100 = 22.3$, soit 23 OP.

Tableau 3 : Répartition de la cible d'enquête

Catégorie d'acteurs	Structures	Effectif
Structures étatiques	- Division de l'agriculture - Division de développement rural - Division du genre - Division de l'environnement	04
Partenaires techniques et financiers	- ENABEL - CARITAS - FAO - CRS	04
Organisations paysannes	- OP du territoire de Miabi - OP du territoire de Tshilenge - OP du territoire de Lupatapata	26
Total	34	

Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

Outils de collecte des données

Pour la collecte des données, nous nous sommes servis de deux outils principaux. D'une part, un questionnaire d'enquête auprès des organisations paysannes et d'autre part, un guide d'entretien auprès des institutions partenaires ciblés.

Le questionnaire d'enquête auprès de chaque OP ciblée a été centré sur quatre thématiques de base, à savoir : le type de gouvernance au sein de l'OP, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'OP, les besoins prioritaires de l'OP et de ses membres ainsi que les partenariats de l'OP. En revanche, le guide d'entretien a été orienté vers l'accompagnement des OP par leurs différents partenaires.

Traitement des données

Pour le traitement des données, nous nous sommes servis du logiciel EXCEL. Conformément au modèle théorique défini dans le chapitre précédent, les principales questions visaient à déterminer les fréquences des OP connaissant ou pas une bonne gouvernance, une autonomie économique et financière, une intégration économique et une prise en compte des besoins des membres. Ces fréquences nous ont permis de calculer le taux de respect de chaque principe Gain dans les OP du Kasaï Oriental. Chaque principe ayant des niveaux ou des facteurs de décision, nous avons procédé par le calcul du score obtenu par chacun de facteurs, pour aboutir à déterminer le score du principe concerné.

Tableau 4 : Illustration de la détermination du score d'un facteur de décision, exemple du facteur « Respect des échéances d'organisation de l'assemblée générale »

Jugement	Pondération	Effectif	Cote max	Score	% score
Excellent	5	1	5	5	0,0385
Bonne	4	0	0	0	0,0000
Satisfaisant	3	0	0	0	0,0000
Mauvaise	2	5	25	10	0,0769
Médiocre	1	20	100	20	0,1538
Total		130		35	0,2695

Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

La lecture de ce tableau, montre que la cote obtenue par ce facteur de décision (respect des fréquences de tenue de l'assemblée générale) est de 35 sur 130, soit 26.95%. La somme des scores réalisés par les facteurs de décision a concouru à la détermination du score réalisé par le principe concerné. Dans la même logique, les scores réalisés par les principes ont permis d'avoir une vue globale du respect de 4 principes Gain faisant la structure de notre modèle de référence.

- Score = pondération * effectif réalisé
- % Score = Score/Cote max * 100

Quant aux entrevues avec les principaux partenaires ciblés, ils nous ont permis de faire une analyse SWOT de l'accompagnement des OP par leurs partenaires. L'outil analyse du contenu a été utilisé dans le traitement des données qualitatives collectées.

3.2 Capitalisation des expériences africaines : participation des OP au développement agricole³⁰

Nous présenterons dans cette section les expériences de 3 pays de l'Afrique de l'Ouest que nous avons ciblés en termes de participation des OP au développement agricole. La FAO, à travers la méthodologie Gain, a facilité la mise à niveau de certaines OP dans ces pays. Il s'agit du Burkina Faso avec l'organisation Ten-Tietaa³¹, du Cameroun avec l'Union des producteurs du district de Noun et du Mali avec l'Union des coopératives « Femmes en Action ».

3.2.1 Présentation des organisations paysannes étrangères étudiées

L'étude de trois organisations ci-dessus nous a été faite sous forme d'une comparaison rapide des résultats des ateliers diagnostic GAIN tenus en leur sein. C'est qui nous a permis de tirer d'importantes leçons sur la fiabilité de la méthode et la justesse de son approche. On peut en déduire quelques éléments d'éclairage sur les possibilités de son application comme outil de développement politique pour le renforcement des capacités des OP.

Tableau 5 : Principales activités économiques des organisations faitières étudiées

	Groupement de GIC du Noun	Union Nationale « Femmes en Action »	Union Ten-Tiétaa
Pays de résidence	Cameroun	Mali	Burkina Faso
Principaux produits agricoles	Maïs, manioc, riz, maraîchage, et café	Mil, sorgho, niébé, riz, maraîchage (tomate, oignons)	Maïs, sorgho, arachide, mil, riz et niébé, coton, maraîchage
Potentiel agricole	Élevé, bonnes conditions agro-climatiques	Élevé le long du fleuve, plus faible dans les régions du Nord	Dégénération des sols, manque d'eau
Principaux produits non agricole	Élevage	Transformation céréales, teinture de tissus, pêche	Élevage (porc, etc.), petit Commerce

Source : Aziz ELBEHRI, Maria LEE, Carina HIRSCH, et Marwan BENALI, (2014)

³⁰ Aziz ELBEHRI, Maria LEE, Méthodologie GAIN pour transformer les organisations de producteurs en acteurs économiques autonomes : Applications en Afrique de l'Ouest, p256-260

³¹ Ten-Tiétaa signifie en langue Dagara, une langue locale au Burkina Faso « l'entraide entre les membres ».

Les trois organisations examinées dans les trois pays présentent trois situations contrastées en termes de potentiel agricole, et dans une moindre mesure pour les principales activités agricoles pratiquées par les membres ainsi que les activités hors-champs génératrices de revenus. Le tableau ci-dessus en donne un résumé.

3.2.2 Expériences de la participation effective des organisations étudiées

La FAO, à travers la méthodologie Gain, a fait un diagnostic détaillé de ces 3 organisations étudiées. Ce diagnostic a de manière claire précisé le respect de chaque principe Gain dans le fonctionnement de chaque OP.

Gouvernance et prise en compte des besoins des membres des OP

Les trois ateliers Gain tenus dans les trois pays ont mis en avant l'importance de l'engagement individuel des membres dans le fonctionnement d'une organisation pour son efficacité. Si tous les participants des ateliers revendentquent que « l'union fait la force », il n'en reste pas moins que les responsabilités sont souvent entre les mains d'une poignée d'individus. Une structuration efficace des organisations passe par une sensibilisation de tous les membres à leurs rôles et responsabilités individuels et collectifs et par une formation en leadership et en construction d'un esprit d'équipe. Parmi les trois organisations analysées, l'Union Ten-Tiétaa du Burkina Faso est la mieux structurée et est dotée d'une gouvernance solide. En effet, elle se structure autour de différents niveaux de décisions et de partage d'informations qui ont facilité la mise en place de services adaptés aux besoins des membres notamment en termes de formation et d'accès au crédit, spécialement pour les femmes. A l'inverse, l'Union des producteurs du Noun au Cameroun n'a pas de structure fortement scellée et est quasi-informelle. Le leadership est centralisé et les relations entre les différents groupements ne sont pas très claires. C'est ce qui explique que les membres participants ont profité de l'atelier diagnostic GAIN pour élaborer ensemble une structure plus formelle, à savoir une coopérative en bonne et due forme.

Au Mali, bien que l'Union des coopératives « Femmes en Action » soit formellement et légalement enregistrée, elle ne semble pas encore fonctionner à proprement parler, mis à part les initiatives et le dynamisme de la présidente et fondatrice qui semble jouir d'une confiance totale auprès des membres qui voient une admiration à sa capacité et à sa forte personnalité. Cet attentisme concernant le fonctionnement de l'Union, qui existe depuis deux ans, a donné une motivation supplémentaire durant l'atelier diagnostic GAIN organisé par la FAO pour se pencher sur sa gouvernance future et en faire l'un des axes majeurs de sa nouvelle vision.

Au-delà du type de structure, l'efficacité d'une organisation réside aussi dans sa capacité à mettre ses membres, hommes et femmes, au centre de ses préoccupations en leur donnant les moyens nécessaires de s'approprier l'organisation dont ils font partie et de devenir autonomes. Les trois organisations ont mis en avant l'existence d'un savoir-faire local mais il reste à définir comment ce savoir-faire pourrait être mieux valorisé au sein des organisations et entre les membres. L'Union Ten Tiétaa a concentré son attention sur le renforcement des capacités techniques de ses membres avec une stratégie de spécialisation de certains formateurs afin de diffuser les connaissances. Malgré tout, cette stratégie prend peu en compte les compétences

dans le domaine de la commercialisation. En revanche dans le cas du Cameroun, le choix même de la structure GIC a permis de donner une plus grande attention au développement d'activités commerciales, de compétences de négociation et de ventes groupées. Au Mali, les formations sont organisées de façon ponctuelle sur des thèmes techniques (micro-jardinage) selon les opportunités financières ou les offres de partenariats techniques qui se présentent.

Dans les trois cas, la méthodologie GAIN a permis de mettre en lumière combien il est important de renforcer les capacités techniques, financières et de « gestion » des membres d'une organisation. L'association de ces différents aspects est une condition essentielle pour renforcer l'autonomisation individuelle des membres et permettre à l'organisation d'assurer pleinement son rôle de fournisseur de services.

Tableau 6 : Comparaison des trois OP au niveau de la gouvernance et de la capacité interne des membres

Organisations faîtières	Groupement de GIC du Noun (Cameroun)	Union Nationale « Femmes en Action » (Mali)	Union Ten-Tiétaa (Burkina Faso)
Gouvernance	Groupement peu structuré avec GIC peu liés entre eux	Union nouvelle, formelle, mais encore peu fonctionnelle. Union avec coopératives éparses sur différentes régions	Union très bien structurée avec des comités villageois spécialisés, et un bureau exécutif fonctionnel
État de circulation interne de l'information	Bonne circulation de l'information sur les ventes mais peu sur la gouvernance (réunions de groupe, rencontres informelles entre groupes, bouche à oreille.)	Circulation informelle et individuelle de l'information entre les membres.	Bonne circulation (réunions, bouche à oreille, circulaires, faible utilisation des radios et téléphones) Faiblesse des informations de type commercial
Formation	Négociation de marché pour Formations ponctuelles et selon la vente du maïs ; Achats et opportunités (e.g. micro-jardinage, ventes groupées, alphabétisation)		Renforcement des capacités techniques, gestion humaine et financière. Formation de formateurs. Manque de formation dans le domaine de la commercialisation

Source : Aziz ELBEHRI, Maria LEE, Carina HIRSCH, and Marwan BENALI (2013)

Degré d'autonomie des organisations paysannes

L'analyse des partenariats des trois OP a révélé un trait commun entre les trois organisations : une forte dépendance vis-à-vis d'une multitude de partenaires publics ou parapublics. Les différences notables entre les trois organisations sont dues en grande partie au degré d'insertion au marché, plus poussé dans le cas de l'Union des producteurs du Noun du Cameroun alors qu'il est quasi-inexistant pour l'Union Ten-Tiétaa du Burkina Faso.

De plus, pour se développer les trois organisations analysées ont besoin d'établir de nouveaux partenariats avec des acteurs institutionnels (par exemple pour l'accès à la formation, l'information, la terre, la participation à l'élaboration de politiques et programmes) et surtout économiques (par exemple pour les intrants, les contrats commerciaux). L'efficacité de ces partenariats dépend de plusieurs éléments, notamment des objectifs et intérêts des partenaires

sollicités et de la capacité des organisations à influencer les contenus et les modalités de ces partenariats en fonction de leurs besoins et de leur vision.

Dans le cas du Burkina Faso et du Mali, les organisations ont des relations plus étroites avec les partenaires institutionnels qu'avec les partenaires économiques. À l'inverse, dans le cas du Cameroun, c'est avec les partenaires économiques que les relations se construisent avec une perception de méfiance vis-à-vis des institutionnels. Néanmoins dans tous les cas, on remarque une faiblesse dans la capacité de négociation qui se traduit plus souvent par des transactions commerciales ouvertes et se faisant au cas par cas (moins de capacité de nouer des relations régulières avec les acheteurs commerciaux).

L'élaboration d'une vision nouvelle formalisée par un plan d'action (ou feuille de route) tel que ceux développés durant l'atelier diagnostic GAIN est un premier pas vers une plus grande capacité à négocier auprès des partenaires et éventuellement à choisir quel partenaire solliciter pour une assistance technique ou financière particulière. En fonction des situations, il s'agira de développer, renforcer ou renégocier des partenariats qui permettent aux membres par exemple de développer des stratégies de commercialisation, de diversifier leurs activités génératrices de revenus au-delà d'activités agricoles ou de renforcer les capacités organisationnelles et de leadership.

Ce processus doit prendre en compte les capacités financières et humaines existantes au sein des organisations. Cette nouvelle vision doit se mener en parallèle à la mise en place de mécanismes pour améliorer la gouvernance des organisations et renforcer leur l'autonomie, notamment financière. Ces mécanismes peuvent inclure une plus grande mutualisation des ressources des membres (renforcer les « tontines » au Cameroun, créer un fonds à partir de cotisations individuelles des membres au Mali), la mise en place de comités de coordination décentralisés (Mali) ou de mutuelles d'épargne et de crédit (Burkina Faso).

Tableau 7 : Récapitulatif entre les trois OP vis-à-vis des partenaires économiques et institutionnels

Organisations faîtières	Groupement de GIC du Noun (Cameroun)	Union Nationale « Femmes en Action » (Mali)	Union Ten-Tiétaa (Burkina Faso)
Institutionnel	Relations plutôt faibles et mal perçues avec les partenaires institutionnels	Bonnes relations notamment avec Ministère de l'Agriculture et Mairie	Bonnes relations et appui technique et financier important (ONG, Ministère de l'Agriculture, Mairie)
Partenariats Économiques	Bon pouvoir de négociation notamment pour la vente groupée du maïs	Faible pouvoir de négociation auprès des commerçants	Peu nombreux : Entreprises privées pour l'achat d'engrais et semences et Caisse Populaire. Faible pouvoir de négociation auprès des commerçants et de la Caisse Populaire

Source : Aziz ELBEHRI, Maria LEE, Carina HIRSCH, and Marwan BENALI (2013)

Degré et modalités d'intégration aux marchés

Dans le cas des trois organisations, les membres sont engagés à la base sur des filières similaires. Néanmoins, il est important de noter que les conditions agro-climatiques et foncières

auxquelles ils sont confrontés sont plus ou moins favorables et que celles-ci ont un impact sur le niveau de vulnérabilité des producteurs/productrices et les risques qu'ils/elles sont prêt(e)s à prendre. Ainsi, au Cameroun les producteurs du Noun bénéficient de terres fertiles et généralement de semences de bonne qualité ce qui leur permet une production excédentaire et leur permet de concentrer leur attention sur la commercialisation.

En revanche, dans le cas de l'Union Ten-Tietaa du Burkina Faso et de l'Union des « Femmes en Action » du Mali, elles se caractérisent par une faible intégration au marché (exception faite pour la coopérative « Femmes en Action » de Bamako). Le faible niveau de productivité, le manque de valorisation et la faible qualité des produits, la variabilité de l'excédent par rapport à la commercialisation, ainsi que l'inhabituelle de l'organisation à accéder à l'information sur le marché sont autant de facteurs responsables de cette situation. L'expérience du Cameroun indique que développer des relations solides avec des partenaires économiques permet d'accroître le pouvoir de négociation des producteurs pour accéder à certains moyens de production comme la main d'œuvre et les intrants ; de même la mise en place des ventes groupées permettrait de mieux négocier les prix de ventes des produits auprès des commerçants.

Néanmoins, l'opportunité de développer certains marchés est limitée par le manque de structuration entre groupements, d'engagement collectif et de gestion rigoureuse des services fournis par l'organisation faîtière. La mise en place de systèmes de partage de l'information et une plus grande transparence pour accroître le niveau de confiance et de coopération sur ces transactions commerciales font partie des points discutés par les trois organisations durant l'atelier GAIN.

Tableau 8 : Modalités d'accès au marché pour les trois OP examinées

Groupement de GIC du Noun	Union Nationale « Femmes en Action »	Union Ten-Tiétaa
Ventes groupées et clients diversifiés	Petites quantités vendues sur les marchés locaux Faible pouvoir de négociation	Reste agriculture de subsistance avec peu de surplus pour les ventes individuelles Pratique du warrantage

Source : Aziz ELBEHRI, Maria LEE, Carina HIRSCH, and Marwan BENALI (2013)

3.3.3 Facteurs de succès relevés

De l'expérience des 3 OP étudiées, il se dégage des facteurs de succès et des insuffisances qu'il faille combler. L'analyse de ces facteurs nous mènera vers la proposition du modèle de référence pour notre étude.

Gouvernance

Les facteurs de succès relevés dans la gouvernance des OP des pays ciblés ci-haut tiennent principalement à : Un fonctionnement interne démocratique et dynamique : vision partagée et consensuelle, planification collective, élections équitables, Conseil d'administration élu qui tient compte des aspirations des membres, participation active des membres à la vie de l'OP ; Une gestion correcte et transparente : Mobilisation efficace des ressources et système comptable rigoureux ; Une légitimité et représentativité de l'OP aux yeux de l'administration publique et

des partenaires privés : Aptitude à mener des actions syndicales, aptitude à signer des contrats, aptitude à nouer des partenariats avec d'autres OP.

Autonomie financière

L'autonomie financière d'une OP est fonction de l'existence d'une caisse d'épargne au sein de l'organisation ; des cotisations régulières des membres ; de l'existence des activités non agricoles génératrices des revenus au sein de l'organisation ; des partenariats institutionnels et économiques bénéfiques pour l'OP ; de la permanence des revenus issus des activités de l'organisation.

Intégration économique

On peut considérer qu'une OP a une bonne maîtrise économique de son secteur/sa filière lorsqu'elle dispose de connaissances suffisantes (sur les coûts/marges de la filière ; acteurs directs/indirects ; questions nationales ou internationales) pour proposer des services d'approvisionnement ; proposer des services de soutien à la production (comptes d'exploitation prévisionnels, services de conseil en gestion agricole, mise en place d'expérimentations avec le service de recherche agricole, mise à disposition de techniciens agricoles aux membres, etc.) ; et mettre en œuvre des services de commercialisation (recherche de nouveaux marchés, contrats, promotion de produits auprès du grand public).

Priorité donnée aux besoins des membres

Une bonne prise en compte des besoins des membres tient à un choix des programmes de formation dicté par les aspirations des membres et un octroi des crédits en fonction des besoins réels des membres. Ce sont là entre autres des éléments dont il faut tenir compte pour une capitalisation de l'une ou l'autre de ces expériences étrangères pour la province du Kasaï-Oriental en RD Congo.

3.3 Modèle de référence d'une participation effective des OP au développement agricole

Dans le deuxième chapitre, nous avons fait un essai de modèle théorique comprenant 4 niveaux de décision formant les 4 principes de la méthodologie Gain (la production, le transport, la transformation, la distribution et la consommation) qui rendent effective la participation des OP au développement agricole. En analysant les expériences du Burkina-Faso, du Cameroun et du Mali, nous avons découvert différents mécanismes qui peuvent concrétiser ces quatre niveaux au Kasaï-Oriental. Considérant que ces mécanismes sont des variables qui caractérisent les quatre principes du modèle théorique défini, nous pouvons maintenant retenir un modèle un peu plus détaillé que nous qualifions de modèle de référence.

Figure 2 : Modèle de référence de l'étude

Gouvernance	Autonomie financière	Intégration économique	Prise en compte de besoins des membres
<ul style="list-style-type: none"> - Vision partagée et consensuelle ; - Planification collective ; - Elections équitables ; - Conseil d'administration élu qui tient compte des aspirations des membres ; - Participation active des membres à la vie de l'OP). 	<ul style="list-style-type: none"> - De l'existence d'une caisse d'épargne au sein de l'organisation ; - Des cotisations régulières des membres ; - De l'existence des activités non agricoles génératrices des revenus au sein de l'organisation ; - Des partenariats institutionnels et économiques bénéfiques pour l'OP ; - De la permanence des revenus issus des activités de l'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des services d'approvisionnement - Proposer des services de soutien à la production (comptes d'exploitation prévisionnels, services de conseil en gestion agricole, mise en place d'expérimentations avec le service de recherche agricole, mise à disposition de techniciens agricoles pour les membres, etc.) - Mettre en œuvre des services de commercialisation (recherche de nouveaux marchés, contrats, promotion de produits auprès du grand public). 	<ul style="list-style-type: none"> - Un choix des programmes de formation dicté par les aspirations des membres ; - Un octroi des crédits en fonction des besoins réels des membres

Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 202

En somme, pour ce troisième chapitre, il faut retenir que nous avons adopté une démarche hypothético-déductive avec une approche méthodologique mixte basée sur une analyse à la fois qualitative et quantitative. A partir du modèle théorique défini au deuxième chapitre et des expériences d'autres pays retenus, nous avons ressorti des variables de référence qui contribuent à l'effectivité du financement dans le secteur agricole, lesquelles nous ont conduits lors des enquêtes de terrain. Il reste à identifier à partir des résultats des enquêtes pourquoi cette effectivité n'est pas encore remarquée dans la province du Kasaï-Oriental en RD Congo et suggérer des pistes pour une amélioration souhaitée. C'est l'objet du prochain et dernier chapitre.

Chapitre 4 Effectivité de la participation des organisations paysannes au développement agricole : pistes de solution et proposition des mécanismes pour le Kasaï-Oriental

Ce chapitre va restituer les résultats de l'enquête effectuée auprès des organisations paysannes Kasaï-Oriental et des entretiens eus avec leurs partenaires clés. Ces résultats nous permettront de vérifier les hypothèses de notre étude et de suggérer des mécanismes pour une participation effective des OP au développement agricole de la province sous étude.

4.1 Développement agricole du Kasaï Oriental : participation des organisations paysannes à l'épreuve des faits

Il est question dans cette section de faire un point sur les facteurs qui empêchent que la participation des OP au développement agricole passe par les quatre niveaux qui la rendent effective et qui font que les problèmes relevés dans le chapitre premier existent encore. Pour présenter ces handicaps, nous avons mis en rapport les résultats des enquêtes réalisées dans la province avec les quatre niveaux (principes) de notre modèle de référence présenté au dernier paragraphe de notre troisième chapitre.

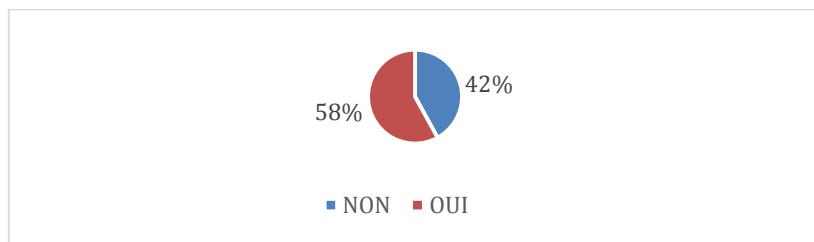
4.1.1 Par rapport aux handicaps : des faiblesses criantes au sein des OP Est-kasaïennes

L'enquête menée auprès des OP Est-kasaïennes a relevé plusieurs handicaps contrariant la capacité de ces structures à participer au développement agricole au Kasaï-Oriental. Entre autres, nous citons une faiblesse structurelle, une gouvernance inadaptée, une faible intégration au marché, une inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP.

Faiblesse structurelle et gouvernance inadaptée

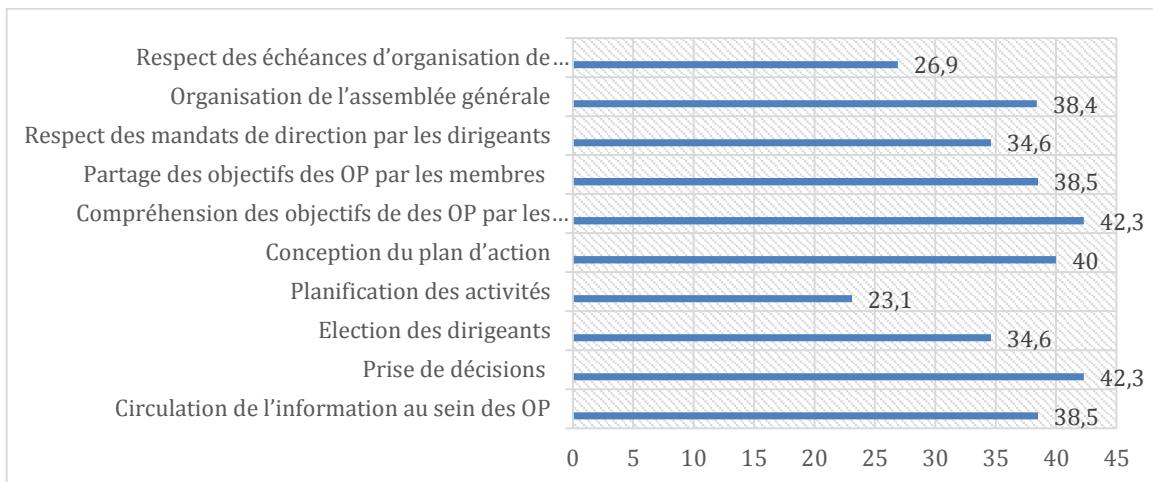
Pour scruter la structure organisationnelle et la gouvernance des OP, nous avons sollicité le jugement des OP sur 12 facteurs de décision que nous avons jugé clés pour une bonne gouvernance. Les résultats obtenus à ce niveau nous ont permis de déterminer le niveau de respect du principe Gain de la bonne gouvernance au sein des OP du Kasaï Oriental.

A la lumière des réponses des OP, il ressort que la gouvernance des OP accuse encore beaucoup de lacunes. Pour commencer, les OP souffrent d'un réel manque de logique organisationnelle. Environ 58% (figure 1) soit 15 OP affirment posséder un plan d'actions. Ces OP qui ont dit posséder le plan d'actions ont donc opéré un jugement sur la manière dont ce plan d'action est conçu, et ont attribué un score de 40%. Ce faible score est justifié par le fait que la planification n'est faite que par les dirigeants sans l'implication des membres. Cette situation rend moins intégrateur le processus de prise de décision au sein très OP.

Figure 3 : Possession d'un plan d'actions par les OP

Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

Les résultats démontrent également que la circulation de l'information en interne n'est pas appréciée (38,46%). Nous avons compris à ce niveau que la faible fréquence des réunions (souvent limitées à la préparation de la campagne agricole et dans certains cas la présentation du bilan annuel), limite le partage d'informations entre les responsables et les autres membres. Le graphique suivant fait le cas synthétique de tous les facteurs de décision.

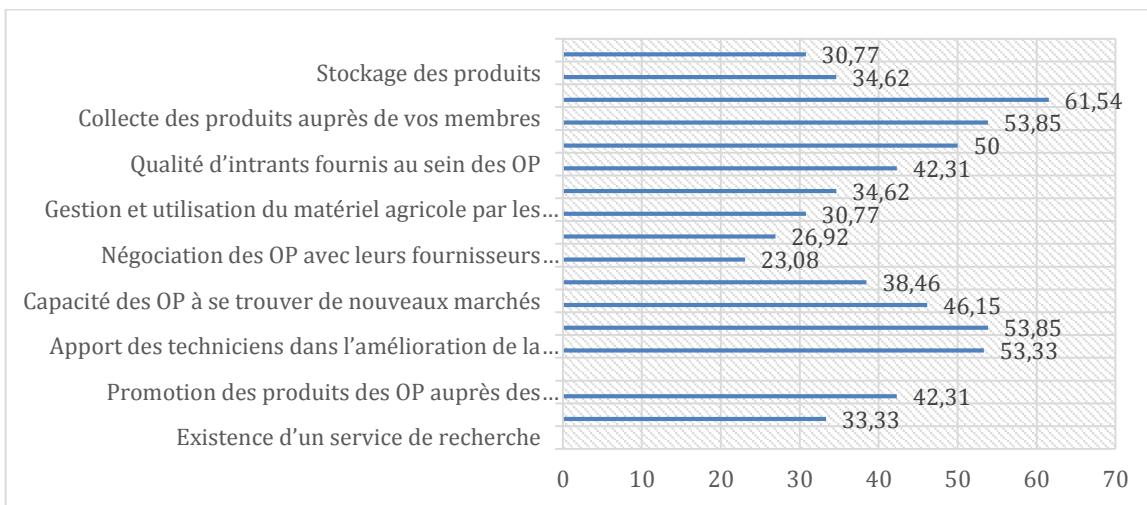
Figure 4 : Niveau de vérification des facteurs de décision de bonne gouvernance dans les OP

Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

Nous pouvons à la lumière de ce graphique voir qu'aucun facteur de décision n'est au-dessus de la moyenne au sein des OP du Kasaï Oriental. Notons par exemple que la compréhension et le partage des objectifs des OP par les membres font un tableau sombre. Cette situation fait qu'il y ait un manque de vision collective au sein des OP.

Faible intégration économique des OP

Le principe d'intégration économique des OP passe en revue les modalités d'intégration des OP aux marchés pour la négociation des partenariats techniques et la commercialisation des produits des OP. A la vue du graphique suivant, nous comprenons que l'intégration économique des OP est assez faible au Kasaï-Oriental. Ce principe a réalisé un faible score de 40,7%.

Figure 5 : Niveau de vérification du principe de l'intégration au sein des OP du Kasaï-Oriental

Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

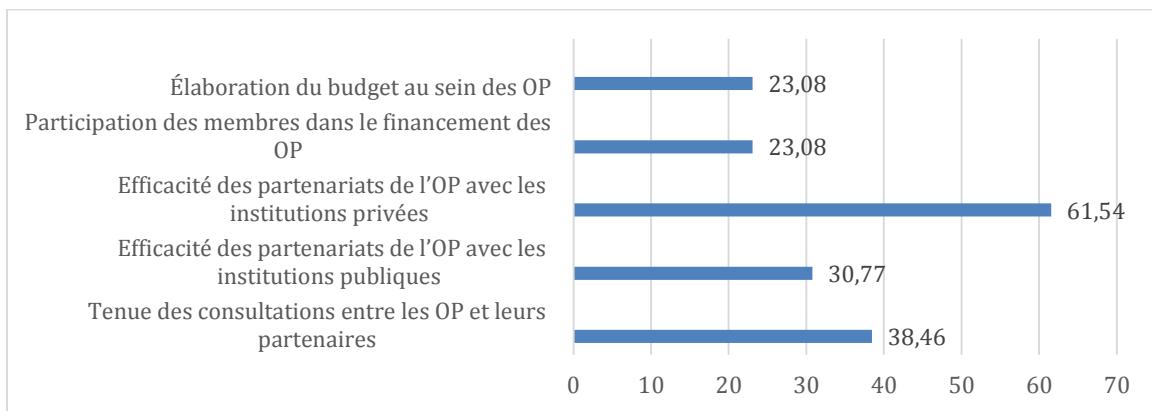
La raison principale de la faible intégration des OP du Kasaï-Oriental tient au fait que les membres produisent pour la plupart pour subvenir à leurs besoins de consommation avec un surplus variable et par conséquent pas toujours vendu. Cette situation ne leur permet pas de développer des relations commerciales affirmées et constantes. Le pouvoir de négociation des OP sur le marché en termes de promotion des produits auprès des partenaires potentiels est encore faible, bien que la participation des membres à la commercialisation des produits soit à saluer. Le manque de fiabilité des informations sur les prix est revenu dans nos discussions avec les OP, puisqu'il s'agit d'un élément qui entrave fortement la commercialisation optimale des produits des OP. Cela tient au fait que le marché est mal connue par les OP qui ne peuvent donc saisir les opportunités commerciales existantes gâchant ainsi le peu de surplus produit par les organisations, et entravant par la même occasion le pouvoir de négociation avec les fournisseurs d'intrants a réalisé le plus mauvais score à ce niveau.

Faible autonomie économique et financière

A ce niveau, les OP ont été invitées à énumérer les partenaires avec qui elles ont des relations et à s'exprimer sur l'efficacité de ceux-ci. Elles se sont également exprimées sur leurs moyens de financement. Les résultats font état du respect de ce principe à 37,69% comme moyenne au sein des OP du Kasaï Oriental (figure 4).

La gestion financière des OP a été décriée par les membres, en commençant par l'élaboration du budget au sein de ces structures. La participation des membres au financement de leurs organisations a été jugé insuffisante pour assurer l'autonomie financière des OP. En termes de partenariats, les OP ont jugé les partenariats avec les institutions publiques de moins efficaces, mais ont été à 61,5% favorables aux partenariats avec les institutions privées (ONGD, agences internationales, etc.). Notons par ailleurs que le manque des consultations permanentes avec les différents partenaires est l'une de faiblesses des OP du Kasaï Oriental.

Figure 6 : Vérification des facteurs de décision du principe de l'autonomie financière au sein des OP

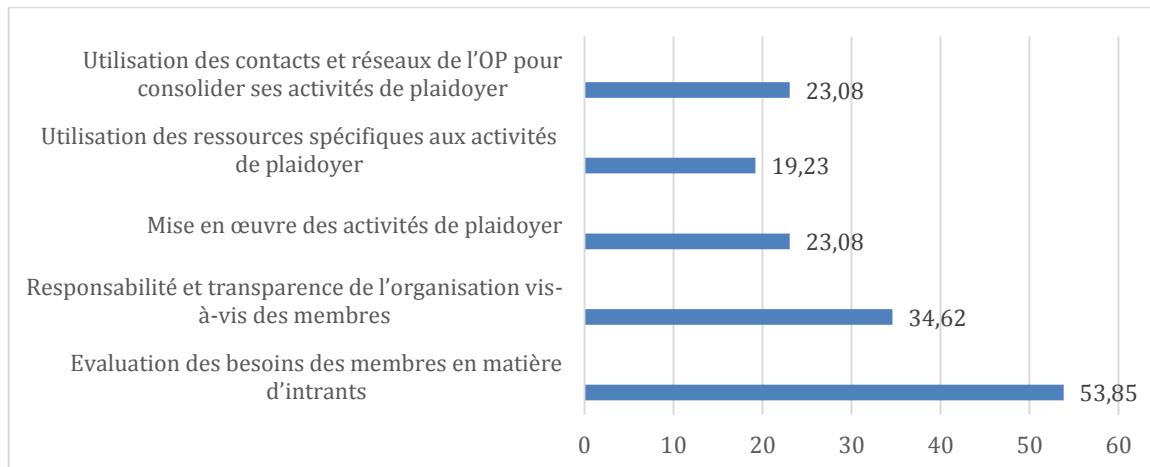


Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

Inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP

Le principe de priorité aux besoins des membres voudrait que les partenariats des OP, l'organisation des formations, l'octroi des crédits prennent en compte les besoins réels des membres. Il renvoie également au rôle syndical des OP vis-à-vis de leurs membres. Ce principe a obtenu un score de 30,77% auprès des OP.

Figure 7 : Niveau de vérification des facteurs de décision du principe de la priorité aux besoins des membres



Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

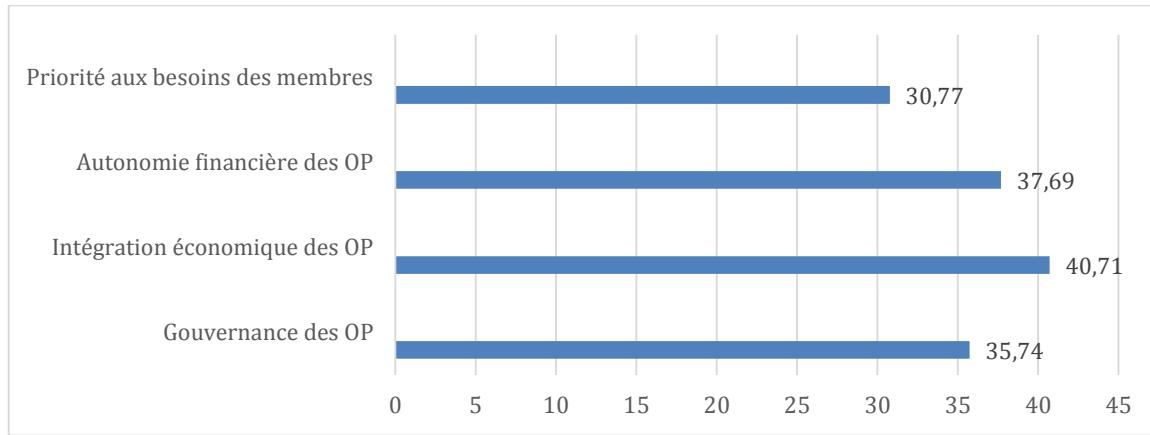
Les résultats reflètent que l'évaluation de leurs besoins en matière d'intrants est satisfaisante, alors que les activités de plaidoyer demeurent faibles. Aucune des OP n'a la capacité d'assurer des formations au bénéfice de ces membres car, les ressources générées (paiement des cotisations) sont très faibles. D'ailleurs, dans la plupart d'OP les membres n'envisagent aucune stratégie de mobilisation des finances au niveau interne des OP. Notons aussi que la transparence des OP vis-à-vis de leurs membres n'a pas été suffisamment appréciée.

Situation globale du respect des principes Gain au Kasaï Oriental

Les résultats précédemment présentés démontrent le faible taux de respect des principes Gain au sein des OP du Kasaï Oriental. Aucun principe n'a réalisé un score satisfaisant d'après les enquêtes. Le principe de la bonne gouvernance et celui de l'intégration économique ont

respectivement réalisé 35,74% et 40,7%, alors que le principe de l'autonomie financière et celui de la priorité aux besoins des membres ont obtenu 37,69% et 30,77%. En moyenne, tout compte fait, les principes Gain auprès des OP du Kasaï Oriental réalisent un score de 37,38%. Le graphique suivant donne l'aperçu de cette situation globale.

Figure 8 : Vue globale de la vérification des principes GAIN au sein des OP du Kasaï-Oriental



Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

En définitive, nos enquêtes nous ont permis d'avoir une vue claire des problèmes que rencontrent les OP dans leur effort de participer dans le développement du secteur agricole Est-Kasaïen. Vue comme un grand facteur de succès des organisations, la bonne gouvernance est un chemin encore méconnu par les OP Est-Kasaïennes, justifié beaucoup plus par le faible niveau d'instruction et de compétences des dirigeants. Un autre problème relevé est celui d'une agriculture de subsistance ne dégageant pas un surplus suffisant qui puisse être commercialisé. A ceci s'ajoute le faible pouvoir de négociation des OP non seulement auprès de leurs partenaires commerciaux, mais également auprès des PTF. Dans toutes ces conditions, il n'est pas aisément de satisfaire les besoins des membres en termes d'amélioration du social, etc. Ceci laisse les OP dans une forte dépendance vis-à-vis des partenariats extérieurs.

4.1.2 Partenariats des OP : Manque de convergence des visions entre partenaires

Les OP Est-kasaïennes nous ont fait savoir qu'elles bénéficient de l'accompagnement de plusieurs partenaires. Nous les avons groupés en 2 catégories : les institutions publiques nationales et les autres partenaires. Les institutions publiques nationales sont notamment les différentes divisions provinciales ciblées au chapitre précédent : Agriculture, Développement rural, Genre et Environnement. A travers ces instances, l'Etat accompagne les OP dans leur mise en place et leur facilite les partenariats avec divers acteurs.

Au Kasaï-Oriental, certaines ONG nationales et internationales accompagnent les OP grâce à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Nous pouvons citer les principaux : ENABEL, FAO, PAM³², PNUD³³, etc. comme des bailleurs de fonds ainsi que Catholic Relief Service (CRS), CARITAS Développement, CAIRE international, etc. comme des ONG nationales et internationales. L'accompagnement des OP par ces partenaires prend

³² PAM : Programme Alimentaire Mondiale

³³ PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

généralement plusieurs formes : distribution des intrants et des semences améliorées, organisation des formations au profit des OP, etc.

Nos entretiens avec ces différents partenaires ont tourné autour de leurs exigences pour tout partenariat avec les OP. Nous les avons également interrogés sur leurs perspectives d'avenir avec les OP.

Les PTF ont souligné que les OP sont des organisations du groupe cible de leur mission, intermédiaires clés pour le ciblage des ruraux pauvres. Rassemblant des exploitations familiales à faible revenu, et structurées du niveau local au niveau national, les OP ont selon ces partenaires un potentiel effet de levier important pour agir sur la pauvreté rurale. La Caritas a par exemple admis qu'elle a besoin des OP pour atteindre les paysans pauvres, adapter les activités des projets aux besoins des producteurs et ancrer les activités des projets dans la durabilité. Elle estime que pour la réussite de ces activités en faveur des populations rurales, les OP devraient être associées à la préparation et au suivi des projets en faveur des ruraux.

ENABEL motive sa collaboration avec les OP par le fait que près de 80% des Congolais vivent en milieu rural et l'agriculture est donc le principal secteur de l'économie. Cette agence de développement soutient que le Congo devrait redynamiser le monde rural par le développement de structures de productions modernes et par le renforcement des petits exploitants. ENABEL appuie donc cette vision en intervenant au niveau des exploitations familiales selon trois axes : d'une part en cherchant à améliorer la quantité et la qualité des productions agricoles, d'autre part en appuyant les activités de transformation, de stockage et de commercialisation et enfin en soutenant le désenclavement des zones de production par la réhabilitation de pistes rurales.

Les différentes motivations des PTF nous ont semblé très prometteuses en ce sens que les OP bénéficient de cette aide humanitaire sans aucune contrepartie financière. Cependant, l'accès à la collaboration avec ces partenaires n'est pas autant aisé que nous ne le pensions. Les PTF ont plusieurs exigences pour la signature de toute forme de contrat avec les OP. Nos entretiens ont démontré que chaque partenaire a ses exigences spécifiques selon sa politique de collaboration avec les OP. Ceci rend la tâche difficile aux OP de répondre aux critères de chacun de ces partenaires pour toute collaboration. Parmi les exigences, certains PTF souhaitent avant tout que l'OP soit reconnue auprès de la Division de développement rural et qu'elle ait des statuts dûment notariés. Pour d'autres, ils estiment que le simple enregistrement dans les livres de l'une de divisions provinciales citées ci-haut suffit pour lancer les négociations.

ENABEL a fait savoir que dans l'ancien temps, les OP étaient tenues de disposer d'une note de la part de la division de l'agriculture (ou autre) avant d'entreprendre toute procédure de négociation de partenariat. Mais à ce jour, les OP ont la possibilité d'entamer le processus sans passer les divisions d'accompagnement citées ci-haut, car ENABEL lui-même se charge de vérifier l'éligibilité de l'OP auprès de ces divisions. ENABEL a précisé que l'une de ses missions vise à réduire le déficit alimentaire et la pauvreté dans les provinces où il est engagé en RD Congo par la relance durable du secteur agricole. Pour ce faire, il a mobilisé une assistance technique pour atteindre le résultat du programme : La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations rurales. Il apporte cette Assistance Technique pour :

Accompagner la mise en œuvre de la stratégie de commercialisation et d'accès au marché des produits agricoles. L'objectif spécifique de l'Assistance Techniques est d'élaborer une méthodologie de commercialisation des produits agricoles (manioc, maïs, légumineuses), et de leur matériel végétal, de la mettre en œuvre et de l'accompagner pour assurer un véritable accès aux marchés pour les producteurs. Il s'agit ainsi d'appuyer les organisations des producteurs à élaborer des stratégies de commercialisation, de réviser les plans d'affaires de leurs projets, de les accompagner dans la gestion des infrastructures, etc.

ENABEL déplore cependant le faible niveau d'instruction des dirigeants des OP qui n'arrivent pas à faire un suivi permanent des différents partenariats gagnés. La Caritas et le CRS ont fait savoir qu'ils ont mis en place une politique de proximité avec les OP, qui consiste à rester dans un premier temps aux côtés de ces organisations pour un suivi permanent de l'exécution des activités de leurs projets avec les OP. Ceci a sensiblement réduit l'implication de l'Etat dans le suivi de la réalisation des différents projets entrepris par les OP et les PTF.

Les PTF ont relevé un autre facteur très important dans les rapports qu'ils entretiennent avec les OP. Il s'agit du manque de vision collective au sein de plusieurs OP. La plupart des membres disent avoir intégré ces organisations pour augmenter leurs chances de recevoir gratuitement des intrants et semences agricoles. Par ailleurs, certaines OP ont vu jour dans des circonstances similaires. Plusieurs OP, d'après les affirmations du CRS et de la CDM, sont constituées des membres d'une même ethnie ou tribu, et l'adhésion des membres venant d'autres tribus est très mal perçue par ces derniers qui considèrent les OP comme des groupements ethniques. Cette situation fragilise la cohésion entre différentes ethnies et tribus en milieu rural. L'expérience a d'ailleurs démontré que les OP fondées sur des bases ethniques ne progressent pas.

ENABEL a fait remarquer que plusieurs OP n'existent que de noms, les membres ne se connaissent pas et ne se réunissent qu'aux périodes de campagne agricole où les 4 Divisions citées ci-haut font leur terrain pour le recensement et diverses enquêtes sur le monde rural. C'est d'ailleurs pendant la campagne agricole que plusieurs PTF défilent dans les territoires pour inciter les ruraux à la valorisation de leur métier et procéder à la distribution des intrants agricoles et semences améliorées.

En gros, la situation des rapports entre les OP et les PTF telle que présentée est loin d'apporter un changement positif dans le développement agricole de la province du Kasaï Oriental. La vision des OP semble être de court terme alors les PTF s'inscrivent dans une logique de durabilité.

Cette étude nous a amené à proposer des actions pour contribuer à la mise en place des mécanismes devant favoriser la participation effective des OP au développement agricole du Kasaï Oriental. Avant d'y arriver, présentons dans la section suivante une brève analyse critique de nos résultats à travers une discussion scientifique.

4.2 Discussion scientifique des résultats de l'étude

Nous allons procéder à la critique des résultats sur la question de la participation des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental en nous inspirant de l'analyse faite par la FAO dans son ouvrage intitulé « Méthodologie GAIN : Diagnostic et conception des processus de changement au sein des organisations de producteurs », dans lequel elle présente les résultats des 3 ateliers Gain tenus respectivement au Burkina Faso, au Cameroun et au Mali dans l'objectif principal de fournir un outil diagnostic efficace permettant d'amorcer un changement structurel et endogène au sein d'une organisation de producteurs et productrices.

A titre de rappel, les 3 OP ayant abrité ces ateliers sont : l'Union Ten-Tietaa au Burkina Faso, l'Union des producteurs de Noun au Cameroun et l'Union des coopératives « Femmes en Action » au Mali.

La FAO fait un constat amer de la situation des OP en Afrique, où un large éventail d'organisations de producteurs, principalement des structures associatives et des coopératives agricoles, ont vu le jour et sont venues remplir un vide créé par le recul progressif de l'état dans les investissements, la gestion et l'appui au secteur agricole. L'évaluation de la performance de ces organisations, selon la FAO, montre un bilan relativement limité. Parmi les raisons avancées, nous avons retenu les principales :

- Les conditions et les motivations pour lesquelles ces organisations se sont constituées (souvent en réponse à des projets limités dans le temps). Au Kasaï Oriental, les résultats ont démontré que les OP sont même formées sur des bases tribales et excluent l'adhésion de toute personne venant d'une tierce tribu; alors que d'autres sont constituées à des fins d'augmenter les chances des producteurs à recevoir les intrants auprès des PTF, sans avoir aucune perspective de développement dans le milieu rural. Pour l'essentiel, la création des OP est suscitée par des structures techniques étatiques et/ou des projets qui s'en servent comme « outils de travail » et/ou stratégie pour renseigner des indicateurs d'objectifs quantitatifs. Dans certains cas, il s'agit d'un choix stratégique fait par des agriculteurs « avisés » pour capter des opportunités de financement.
- L'inadaptation des structures et le manque de bonne gouvernance de ces organisations limitant leur efficacité. Le score réalisé par le principe de bonne gouvernance dans les OP du Kasaï Oriental (35,74%) prouve à suffisance l'inefficacité des OP dans cette province. D'après nos enquêtes, la plupart d'OP n'ont aucune notion de rapportage de leurs activités. Les réunions se tiennent sans procès-verbaux, et le processus de prise de décision est encore limité aux dirigeants qui prennent souvent des décisions en aparté.
- Le manque de compétences individuelles et de talents nécessaires pour assurer une bonne gestion interne et développer des partenariats. Nos entretiens avec les PTF ont démontré que l'une des difficultés empêchant les OP à gagner des partenariats est leur incapacité à rédiger des projets tenant compte de leur état de besoin, chiffrés et bien structurés en temps et en ressources nécessaires. La FAO ajoute à cela un manque de vision collective pouvant mobiliser les membres autour d'objectifs économiques clairs et permettant de définir les services que l'organisation doit rendre au bénéfice de ses membres. Nos enquêtes ont révélé

que les membres des OP du Kasaï Oriental ne comprennent suffisamment pas la vision de leurs organisations, ni moins encore ne partagent les objectifs de celles-ci.

La FAO va plus loin pour soutenir que la plupart de ces organisations souffrent d'un manque d'autonomie, notamment financière, et de l'incapacité de mobiliser des ressources internes auprès de leurs membres. Cette situation a rendu les OP du Kasaï Oriental dépendantes d'appuis externes qui arrivent au goutte à goutte, de façon temporaire ou aléatoire, ou sont liés à des exigences ou conditions qui n'ont aucun rapport avec les besoins réels et internes des membres de ces organisations. L'un des représentants des OP nous a lâché au cours de nos entrevues : 'si vous voulez faire fuir les membres de votre organisation, abordez la question de cotisation financière'. Cette anecdote, quoique rigolo, nous a amené à comprendre que plusieurs dirigeants des OP se servent des membres pour maintenir l'existence de leurs organisations afin de gagner d'éventuels partenariats techniques ou financiers. Ainsi, il est devenu difficile pour eux d'amener ces membres à s'inscrire dans une logique d'autonomie de leurs organisations.

Les efforts entrepris par les partenaires de développement dans le cadre de projets pour prendre en charge certaines organisations et les appuyer financièrement finissent très souvent par créer des situations de dépendance vis-à-vis de l'aide externe. Ainsi, quand l'appui financier externe s'arrête, les organisations ont souvent tendance à tomber dans une phase de passivité entraînant l'incapacité de continuer à fonctionner de façon autonome. ENABEL, CDM et CRS sont longuement revenus sur cette question au cours de nos entrevues. Cette lacune flagrante - et somme toute urgente - appelle à une approche nouvelle centrée sur la conception d'un cheminement progressif des organisations de producteurs vers une situation d'autonomie et d'efficacité économique dans un cadre de durabilité institutionnelle.

En gros, les difficultés à résoudre demeurent importantes. Nous avons, à la lumière des résultats obtenus, pensé à la mise en œuvre effective des stratégies mieux adaptées aux réalités locales, pour une participation effective des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental.

4.3 Pistes de solutions, recommandations et adoption d'un modèle final

Nos recommandations vont dans le sens de proposer des pistes de solution pour une participation des OP au développement agricole du Kasaï Oriental passant par les 4 niveaux (principes) du modèle de référence de notre étude. Elles viseront également l'orientation des partenariats que bénéficient les OP.

4.3.1 Mise en place d'organisations de producteurs effectives, gérées de manière efficace et démocratique, prenant en compte les besoins de leurs membres

Améliorer le modèle de gouvernance : un défi à relever par les OP

L'un des défis majeurs des OP porte sur l'amélioration du modèle de gouvernance. A l'image de l'Union Ten-Tietaa, nous préconisons la structuration des OP avec des entités solides qui les régiront. Renforcer les capacités des dirigeants d'OP reste un impératif majeur. Ces leaders devraient être choisis en fonction de leurs compétences et expériences, et être rémunérés selon

la capacité financière des OP (par exemple, passer du travail bénévole à la rémunération du personnel au juste prix comme c'est le cas avec le groupement GIC du Noun au Cameroun). Le renforcement du mécanisme de distribution des informations au sein des OP est un cri d'alarme que nous lançons. Pour se faire, la tenue permanent des réunions est une obligation, et ces rencontres doivent être rapportés et les écrits régulièrement diffusés aux membres. Nous avons à ce sujet, relevé une grande fréquence de réunions (hebdomadaires) du personnel des OP (groupements villageois ou GIC) dans l'analyse de l'expérience du Groupement GIC du Noun au Cameroun. Rendre les documents de gestion accessibles à tous les membres facilitera la participation de ces derniers à la gouvernance de leurs organisations. Cela évitera aux OP du Kasaï Oriental la triste expérience du Groupement GIC de Noun où nous avons noté que les rapports, comptes rendus, procès-verbaux des rencontres ne sont pas utilisés pour passer les informations aux membres (par exemple la distribution des rapports d'activité ou des comptes rendus de réunions ne se fait pas), selon la FAO.

Pour clore cette rubrique, nous avons pensé proposer à l'instar de l'expérience du Burkina Faso la création d'une fédération des organisations paysannes. Par fédération d'OP, nous entendons une instance qui regroupera plusieurs OP selon certains critères comme les types des filières développées par les organisations, la localisation géographique des organisations, etc. Ceci facilitera non seulement le partage d'informations et d'expériences entre différentes OP, mais conduira à renforcer l'action syndicale de ces organisations auprès de différents partenaires pour la prise en compte des membres au nom duquel ces organisations agissent.

Création d'une mutuelle interne des OP

Durant nos enquêtes, les OP ont fait part de leurs grandes difficultés par rapport à l'accès au crédit. Nous proposons donc la création d'une mutuelle interne aux organisations. Ce besoin est ressorti clairement du fait de leurs relations moins fructueuses avec les bailleurs des fonds. Si les OP peuvent se doter d'une mutuelle et d'un système de crédit interne, elles feront un grand pas vers une plus grande autonomie économique. Dans un premier temps, la création de cette mutuelle interne requiert de mobiliser assez d'argent pour constituer une caisse suffisamment importante. Il faudrait à moyen terme, arriver à la mobilisation de cotisations annuelles plus importantes, sans avoir recours à des fonds externes, afin de préserver un degré d'autonomie. En termes d'activités, il s'agit de sensibiliser les membres des OP à l'ouverture de cette mutuelle, à sa plus-value et à l'importance de la développer à partir des fonds propres des OP, c'est à dire à travers l'augmentation des cotisations. A moyen terme, les OP peuvent mettre en place de comptes d'épargne et de crédit qui seraient gérés par eux-mêmes. Pour cela, il faudra mettre en place une formation spécifique pour développer les capacités des membres dans l'élaboration et la gestion des comptes.

Cette proposition est une capitalisation de l'expérience du Burkina Faso avec l'Union Ten-Tietaa, qui l'a copiée de l'organisation SEWA en Inde, disposant de sa propre banque contrôlées par les femmes membres de l'organisation et qui jouent le rôle de dépositaires et de bénéficiaires de crédit.

Mise en place d'une production semencière au sein des OP

La nécessité de mettre en place une production semencière au sein des OP répond au besoin d'accroître les rendements et de réduire les dépenses liées à l'achat des intrants qui restent problématiques. Les semences disponibles pour les producteurs des OP sont parfois insuffisantes et très souvent de faible qualité. Développer une capacité à produire leurs propres semences permettra aux membres des OP une certaine autonomie et une amélioration de la productivité. Le plan d'action pour cette proposition est comme suit :

Tableau 9 : Plan d'action pour la mise en place d'une production semencière au sein des OP

	Court terme	Moyen terme
Ressources propres	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les producteurs potentiels des semences parmi les membres - Identifier les filières à cibler pour la production des semences - Le choix des variétés de semences 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les terres de qualité, répondant aux critères de productions semencières
Appui externe	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur les techniques de production des semences auprès de PTF. - Solliciter un appui des services agricoles compétents (formation et accompagnement technique). 	<ul style="list-style-type: none"> - Se doter des semences de base (signer les conventions nécessaires avec les PTF). - Solliciter l'appui technique de l'INERA (certification des semences) - Mettre en place un cahier des charges de la production et de la commercialisation des semences avec l'aide d'un expert

Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

Meilleure commercialisation des produits agricoles

En améliorant la commercialisation de ses produits agricoles, les OP pourraient répondre à l'une des principales faiblesses repérées durant nos enquêtes. En effet, les membres des OP montrent une faible capacité de commercialisation caractérisée par les ventes individuelles très variables, souvent en bord champ et sans connaissances suffisantes sur les marchés. Les OP ont besoin de disposer d'informations suffisantes sur les prix applicables et appliqués sur les marchés tout comme de recevoir des formations complémentaires en matière de commercialisation.

En plus, la pratique du warrantage (qui permet aux producteurs de conserver et de stocker leurs productions afin de les vendre aux meilleurs prix), est un outil important pour organiser une meilleure commercialisation. Il est toutefois nécessaire que les OP puissent développer une capacité plus poussée de négociation vis-à-vis des commerçants. Les membres des OP ont identifié les principales activités à développer pour assurer une commercialisation efficace et surtout durable, en commençant par déterminer les créneaux porteurs de consommation pour ensuite sensibiliser les membres des filières concernées à assurer un surplus de production de qualité. Aussi, les OP devraient mieux s'organiser en mettant en place des ventes groupées et en promouvant des opérations de warrantage. Enfin, afin de mieux gérer les ressources obtenues grâce à ces ventes, les membres des OP devraient recevoir des formations en gestion des comptes de l'exploitation. Cette activité nécessite un appui extérieur et mobilisant des ressources externes. Ces activités de commercialisation groupée nécessitent bien sûr quelques changements au niveau de la gouvernance des OP. Ainsi, les OP devraient mettre en place des comités des prix pour devenir des entités principales responsables des opérations de

commercialisation au sein des OP. Dans cette optique, ceux-ci seraient en charge d'identifier les produits et la quantité à stocker et à vendre, l'idée étant de warranter uniquement les produits à vendre et de garder le reste pour la consommation. Ces comités des prix doivent ainsi devenir des comités de commercialisation qui chapeauteraient toutes les opérations et activités liées à la vente des produits. Le plan d'action pour la commercialisation groupée peut se présenter comme suit :

Tableau 10 : plan d'action pour la commercialisation groupée au sein des OP

	Court terme	Moyen terme
Ressources propres	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à un recensement des produits commercialisables, parmi les spéculations porteuses. - Renforcer les capacités de transformation et de commercialisation des femmes. - Repérer les produits qui permettront de dégager les meilleurs revenus possibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le comité des prix déjà (gouvernance) et le transformer en comité de commercialisation (gestion de l'inventaire du surplus de stock) - Créer des points de ventes avec regroupement des produits à vendre
Appui externe	<ul style="list-style-type: none"> - Commissionner un expert pour une étude de faisabilité et mesurer les capacités réelles des OP 	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter un appui technique des organisations avec expériences tel que CRS ou ENABEL (spécialisées dans le renforcement des capacités des OP sur divers thèmes).

Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

4.3.2 Des partenariats adaptés au profil des organisations paysannes

La mise en place des recommandations faites ci-haut, exige aussi de mobiliser les différents partenaires actuels ou d'en prospector de nouveaux afin de mettre en place certaines actions. Ces partenaires ne pourront s'insérer dans ce projet que s'ils y trouvent un certain intérêt, il s'agit donc de mettre en place un raisonnement gagnant-gagnant entre les OP et les partenaires respectifs. Nos entretiens avec les partenaires des OP ont éclairé notre lanterne sur comment ces partenariats peuvent être bénéfiques pour ces dernières. Pour ce faire nous préconisons les mécanismes ci-après, portant essentiellement sur un triple renforcement de l'action des OP, à savoir : un renforcement institutionnel, de plaidoyer, et un renforcement des missions économiques des OP.

Pour commencer, nous estimons que partenaires feraient mieux de travailler avec les OP existantes et de les renforcer plutôt que d'en créer de nouvelles. Cela permettra d'accroître les perspectives de durabilité de cet accompagnement. Les OP ont plus besoin d'être soutenues et responsabilisées d'une part, dans la définition des besoins des membres, de planification, de gestion et de suivi/évaluation de leurs progrès, et d'autre part d'être responsabiliser dans la mise en œuvre des activités en faveur des ruraux. En effet, c'est par la pratique de la mise en œuvre des actions de développement que les OP se renforcent et se professionnalisent. Deux conditions indispensables sont à la pérennité de ces actions : l'accès au marché et au crédit. Sans marché ni connaissance des modes de consommation, la commercialisation de produits n'a pas de débouché potentiel, et sans financement, la durabilité de l'offre de services par l'OP à ses membres est mise en question. En renforçant donc les OP et en leur donnant davantage

de responsabilités, les partenaires peuvent avoir un effet de levier dans leur positionnement central comme acteurs de développement dans la province et ainsi assurer leur crédibilité vis-à-vis d'autres partenaires qu'ils soient privés (acteurs des filières agricoles par exemple) ou publics (bailleurs de fonds, gouvernements, etc.). Il est d'autre part souhaitable de coupler ce renforcement à un soutien complémentaire aux institutions publiques afin d'améliorer l'environnement institutionnel des OP (la recherche notamment), essentiel à leur bon développement. Un appui institutionnel à long terme est nécessaire pour soutenir le développement des OP, en particulier sur les questions de gouvernance, de gestion et de structuration, éléments indispensables au bon fonctionnement de leurs missions économiques. Il est important de ne pas abandonner les appuis aux OP quand celles-ci traversent des crises, c'est au contraire le moment où elles ont le plus besoin de soutien. Enfin, à ce renforcement institutionnel et de plaidoyer, nous annexons le renforcement des missions économiques des OP. Ces trois volets sont en effet largement interconnectés. Si l'appui aux fonctions économiques des OP est indispensable à leur viabilité et à leur visibilité opérationnelle en particulier vis-à-vis de leurs membres, l'appui institutionnel (gestion, gouvernance, fonctionnement) est aussi essentiel pour le bon pilotage de l'ensemble de leurs activités. D'autre part, la fonction de plaidoyer des OP doit être soutenue afin de renforcer leur participation aux processus politiques notamment en matière de sécurité alimentaire dans la province.

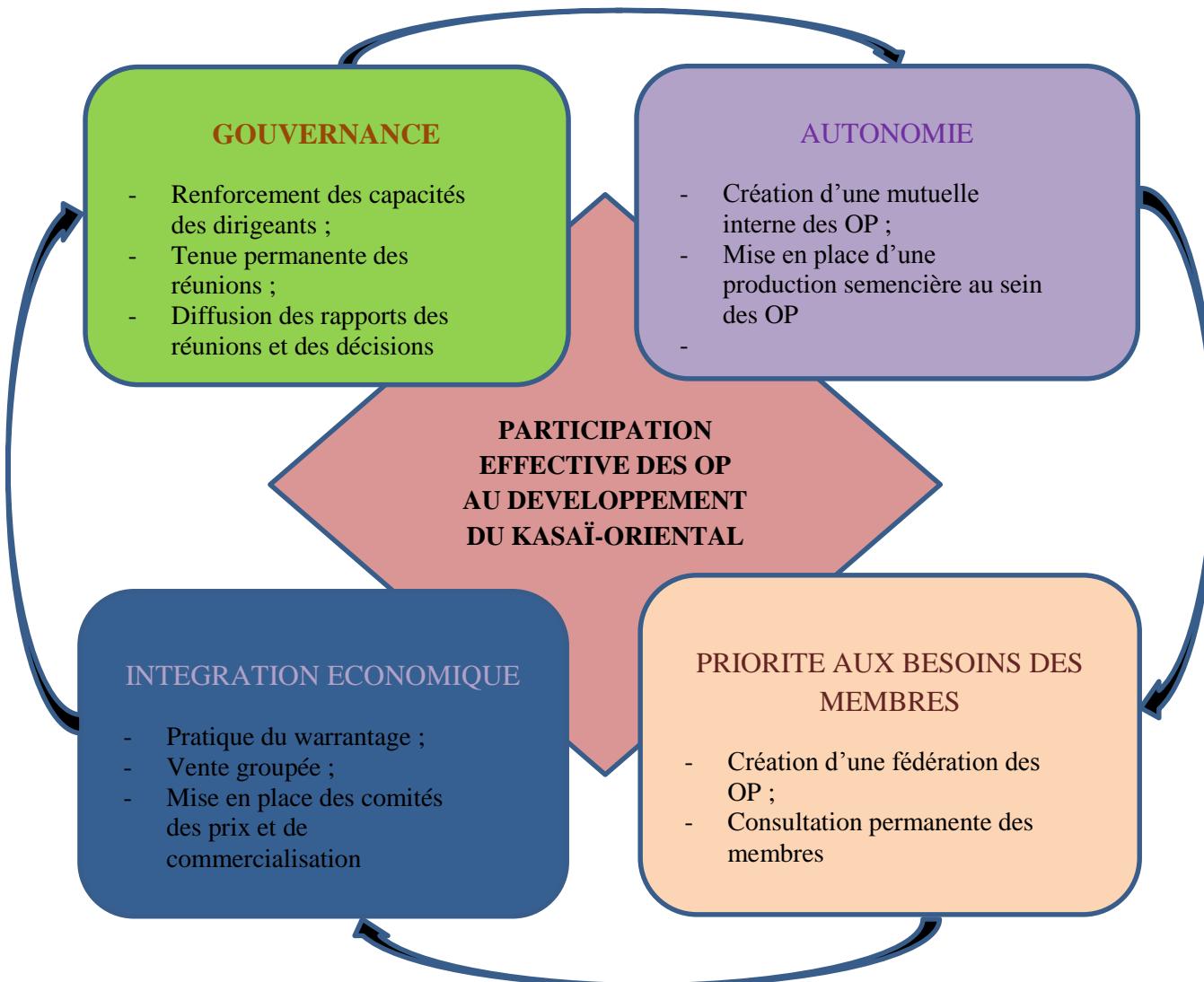
4.3.3 Modèle opérationnel de participation des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental

Les solutions proposées ci-dessus par rapport aux mécanismes nous permettent de dégager un modèle final qui les représente de façon synthétique. Il reprend :

- Le modèle théorique à quatre niveaux définis à l'aide de la méthodologie Gain de la FAO ;
- Le modèle de référence élaboré suite à l'analyse des expériences faites en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Cameroun et Mali) ;
- Et les éléments de nos recommandations pour parvenir à concrétiser les mécanismes préconisés.

La combinaison des différents mécanismes préconisés dans le modèle rendra effective la participation des OP au développement agricole du Kasaï Oriental. Tel que l'indique la figure 3 ci-dessous, nous avons baptisé notre modèle opérationnel : « Modèle opérationnel pour une participation effective des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental ».

Figure 9 : Modèle de référence pour une participation effective des OP au développement agricole



Source : NKONGOLO KAAJILA Dieudonné, 2021

Conclusion

La présente étude est partie d'un constat selon lequel les organisations paysannes du Kasaï-Oriental ne participent pas au développement agricole malgré leur prolifération dans cette partie de la République démocratique du Congo, et les accompagnements bénéficiés au cours de ces dernières années. Ainsi, pour comprendre ce problème, nous nous sommes interrogés sur les handicaps qui entravent l'effectivité de la participation des OP au développement agricole et sur les raisons qui justifient que les différents partenariats de ces structures n'arrivent pas à la renforcer.

Dans cette optique, nous avons exploité la documentation théorique existante sur le sujet et avons formulé des hypothèses de recherche. Cette exploration de courants de pensée nous a permis de situer le problème au sein d'un cadre théorique et de définir un modèle composé de quatre niveaux au travers desquels la participation des OP au développement peut être effective. Par la suite, grâce à une démarche hypothético-déductive avec une approche méthodologique mixte basée sur une analyse à la fois qualitative et quantitative, nous avons procédé à une exploration des expériences en matière de contribution des OP au développement dans certains pays ayant connu des succès dans le secteur agricole. C'est le cas du Burkina Faso, du Mali et du Cameroun. Les résultats ont révélé plusieurs sortes de mécanismes qui nous ont permis d'élaborer un modèle de référence pour notre étude. Appelé « méthodologie GAIN », notre modèle a été conçu et utilisé par la FAO pour la redynamisation des organisations paysannes dans les trois pays africains susmentionnés. Reposant sur quatre niveaux ou principes (bonne gouvernance, autonomie financière, intégration économique et priorité aux besoins des membres), le modèle GAIN nous a permis de constituer notre questionnaire d'enquête pour l'investigation auprès des OP et de leurs partenaires dans le Kasaï-Oriental.

A l'issue de nos enquêtes, nous avons répertorié plusieurs facteurs handicapant la participation des OP au développement agricole. Citons entre autres le faible niveau d'instruction et de compétences des dirigeants, occasionnant une faiblesse structurelle des OP ; le faible pouvoir de négociation des OP auprès de leurs partenaires commerciaux et des PTF ; la faible intégration au marché et l'inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP. Ainsi, notre première hypothèse H1 libellée comme suit : « La faiblesse structurelle des OP, leur gouvernance inadaptée, leur faible autonomie financière, leur faible intégration au marché, et l'inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités de ces organisations constituent les handicaps majeurs à la participation de ces structures au développement local » est donc confirmée.

Par ailleurs, nous avons identifié plusieurs partenaires institutionnels, techniques et financiers qui œuvrent dans le secteur agricole au Kasaï-Oriental et qui accompagnent les OP dans cette région. La vision de ces partenaires et celle portée par les OP ont des rapports très divergents. Les résultats de nos enquêtes ont révélé que ces partenaires peinent à pérenniser leur action d'accompagnement des OP car celles-ci éprouvent d'énormes difficultés dans la conception, la compréhension et la mise en œuvre de leur vision. La plupart d'OP se créent et disparaissent si vite par manque de vision ou parce que leur vision n'était que de courte durée alors que l'accompagnement des partenaires s'inscrit dans le moyen terme et beaucoup plus dans le long terme. Notre hypothèse H2 selon laquelle « le manque de convergence entre la vision des OP

et celle des partenaires serait la grande faiblesse des partenariats conclus par les OP » est aussi confirmée.

A la lumière des résultats de notre étude et des expériences vues dans les pays mentionnés supra, nous avons préconisé des mécanismes adaptés pour renforcer la participation des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental. Nous citons : le renforcement des capacités des dirigeants des OP, la tenue permanente des réunions au sein des OP, la mise en place d'une production semencière au sein des OP, la nomination des comités des prix et de commercialisation, et la création d'une fédération des OP du Kasaï-Oriental.

Dans la réalisation de cette étude, nous avons été confrontés à des difficultés qui ont limité notre travail. Le calendrier de nos travaux terrain a connu plusieurs chevauchements suite au programme des cours qui nous a laissé une petite marge de liberté. La descente sur terrain, initialement prévue au mois de juillet 2021, a été réellement observée aux mois de novembre et décembre de la même année. Nous aurions souhaité rencontré une grande partie des OP Est-kasaïennes, mais leur éloignement de la ville de Mbuji-Mayi et surtout l'indisponibilité de plusieurs de leurs représentants nous a limités. Cette difficulté nous a également limité à proposer de manière concrète et détaillée la création d'une fédération des OP au Kasaï-Oriental telle que préconisée dans nos recommandations. Ceci ouvre une voie à d'autres perspectives de recherche sur la toutes les questions en rapport avec les organisations paysannes et nous pensons qu'une étude sur la création d'une fédération provinciale des OP serait une suite logique de notre recherche.

Bibliographie

A. Ouvrages

- 1) Barbedette Loïc, 1993, *Le mouvement paysan camerounais : Quelles évolutions ? Quels appuis ?* SAILD/CTA.
- 2) Barral P., 1978, *Les Sociétés Rurales du 20ème siècle*. Éd. Colin, Paris.
- 3) Barrat C-F., 1998, *La Pauvreté*. Puf, France. Coll. Que sais-je ? 126p.
- 4) Beaudoux E. & Niewkerk M., 1985, *A quoi servent les groupements pour améliorer l'avenir?* Harmattan, Paris. France.
- 5) Charreau G. & Pitot-Belin J.P., 2002, *Les théories d'organisations*. WWW.Perso.wonado.fr/gerard.charreau/perso/articles/
- 6) Crozier & Friedberg, 1977, *Acteur et le Système*. Seuil, France.
- 7) Delgado C. L., 1997, *La Mouvance des Stratégies de Développement Agricole en Afrique*. www.ifpri/french/2020/briefs.htm.
- 8) Diagne D., 2001, *Evaluation de l'appui aux organisations paysannes*. www.agridoc.com/fiches techniques_gret/organisation%20paysannes/IR2. pd
- 9) Diagne D. & Pesche D., 1995, *Les organisations paysannes et rurales : Des acteurs du Développement en Afrique Subsaharienne*. GAO, Paris.
- 10) Dubois J. L. & Amin A., 2000, *L'évolution de la pauvreté au Cameroun : Où en sommes-nous ?* CEPED/IFORD, Paris.
- 11) Farrington, 1994, *La participation des agriculteurs à la recherche agricole et à l'extension : Leçon de la dernière décennie*. Londres.
- 12) Glaude M., 1998, *La pauvreté, sa mesure et son évolution : Pauvreté et exclusion*. Conseil d'analyse économique. La documentation française. www.puq.quebec.ca/accueil.html.
- 13) Heffron, 1989, *Théorie des organisations et organisation publique : Le lien politique*. Prentice-hall, États-Unis.
- 14) Hirschman A. O., 1995, *Défection et prise de parole : Théorie et application*. Fayard, Paris.
- 15) Kamdem M., & PRE M., 2001, *La lutte contre la Pauvreté. Equinoxe n°21. Ambassade de France*. Cameroun.
- 16) Lafaye C., 1996, *Sociologie des Organisations*. Nathan, Paris. 128p
- 17) Laird D., 1978, *Approches de la formation et du développement*. Maison d'édition Addison-Wesley.
- 18) Lavigne D., 1986, *Les associations paysannes en Afrique: Organisation et dynamique*. Karthala, Paris.
- 19) Losch B., Fusilier J. L., Dupraz P., & Ndjoya J., 1990, *Stratégies des producteurs en zone caférière et cacaoyère du Cameroun : Quelles adaptations à la crise ?* CIRAD-DSA. Montpellier.
- 20) March J. & Simon H., 1991, *Les organisations*. 2e Edition. Dunod, Paris.
- 21) O'Deye F. M., 1985, *Les associations en villes africaines*. Le harmattan, Paris.
- 22) Parsons T., 1956, *Le système des sociétés modernes*. Dunod, Paris.
- 23) Pesche D., 2001, *Classification et typologie des organisations paysannes*. www.agridoc.com/fiches techniques_gret/organisation%20paysannes/ IR1 4_classification_et_typologie_des_op.pdf.
- 24) Plané J-M., 2003, *Théorie des organisations*. 2e Edition. Dunod, Paris.
- 25) Prod'homme J. P., 1995, *Organisation paysanne et professionnalisation de l'agriculture en Afrique noire*. Amand'la, Paris.

- 26) Rogers E. M ., 1983, *Diffusion des innovations* . 3 ème édition. La presse libre. New York.
- 27) Scott & Mitchell, 1976, *Organisation d'activités sociales*. Prentice-Hall, États-Unis.
- 28) Surarerks V., 1986, *Développement historique et gestion du système d'irrigation en Thaïlande du Nord*. Fondation Ford, New-York.
- 29) Tchouamo I. R., Tchoumboué J. & Lise Thibault, 2004, *Caractéristiques Socio-économiques et Techniques de l'élevage de petits ruminants dans la Province de l'Ouest du Cameroun*. Accepté pour publication dans Tropicultura.
- 30) Van De San K., 2000, *Le rôle des organisations rurales dans la responsabilisation*.
- 31) Weit P., 1996, Bennpunkt tiers-monde : 1996 et la lutte contre la pauvreté. N°158. www.globenet.org/horizon-local/astm/astm.htm.
- 32) Wampfler B., 2000, *Contribution des organisations paysannes au financement de l'agriculture : Un éclairage à partir de l'exemple de l'Afrique de l'Ouest*. CIRAD-TERA. www.inter-reseau.org/themes/financement/RTF/op.fr. P2-3

B. Articles, Documents et Rapports

- 33) Agriculture mondiale ; Horizon 2015/2030, Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture,
- 34) *ECO Congo, La dynamique paysanne au Kasai-Oriental, 2011, p3-4*
- 35) Banque Mondiale, 1994, *L'Ajustement en Afrique : Reformes, Résultats et Chemin à parcourir*. Washington. USA.
- 36) Banque Mondiale, 1996, *Faire reculer la pauvreté en Afrique Subsaharienne*. Washington, USA. P3.
- 37) Banque Mondiale, 2001, *Rapport sur le Développement dans le Monde : Combattre la Pauvreté*. Edition ESKA, Washington, USA.
- 38) FIDA, 2001, *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*. Palomi, Rome. Italie.
- 39) Berthome J., Sardan & Mercoiret M.R., 1995, *Les organisations paysannes face au désengagement de l'Etat*. Compte rendu de l'atelier international de Mèze, CIRAD, France. (20 - 25 Mars 1995).
- 40) Blundo, 1991, *La brique de terre et le puits : Administration locale, fonctionnement et auto promotion au Sénégal; jeux et enjeux de l'auto promotion. Vers d'autres formes de coopération au développement*. Cahier de l'UED N°2.
- 41) Chandler AD, 1962, *Stratégie et structure*. MIT Press, Cambridge
- 42) UNICEF, 1996, *Atteindre les plus pauvres*. Quart Monde, Paris. France.
- 43) BCC, Rapport Annuel Provincial 2016, p.4
- 44) BCC, Rapport Annuel Provincial, 2010, p.4
- 45) FIDA, division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA), Pour un partenariat efficace avec les organisations paysannes et de producteurs ruraux, 2013, 48p
- 46) Philippe Lebailly, Quel développement agricole pour la RDC, conjonctures congolaises 2014

C. Mémoires et notes des cours

- 47) MASHALA BITWAKAMBA Grégoire, cours d'économie rural, G3 Economie, UM, 2016-2017, inédit.
- 48) Balla J. M. B., 1995, Les associations volontaires d'intérêt collectif dans les quartiers de Yaoundé. Mémoire de Maîtrise en Sciences Sociales. Institut Catholique de Yaoundé, Cameroun.

- 49) Ekoue Ekoue E., 2003, Contribution des organisations paysannes à la lutte contre la pauvreté : Le cas des organisations paysannes du Centre et du Sud encadrées par INADES-Formation Cameroun. Mémoire de Fin d'Etudes. FASA/Uds, Dschang.
- 50) Djaleu A., 1999, Participation du Genre à la Prise de Décision dans les Unions Paysannes de L'Ouest partenaires du CIPCRE. Mémoire de fin d'Etudes. FASA/Uds, Dschang.

Annexes

Annexe 1 Répartition des OP dans les territoires	55
Annexe 2 ; Répartition de l'échantillon des OP dans les territoires	55
Annexe 3 ; Score de respect du principe de la bonne gouvernance dans les OP	55
Annexe 4 : Score de respect du principe d'intégration économique des OP	56
Annexe 5 : Score de respect du principe de l'autonomie des OP	57
Annexe 6 : Score de respect du principe de la priorité aux besoins des membres des OP	57
Annexe 7 : Situation globale du respect des principes Gain dans les OP du Kasaï Oriental... <td>58</td>	58
Annexe 8 Questionnaire d'enquête auprès des organisations paysannes du Kasaï-Oriental ... <td>59</td>	59
Annexe 9 : Guide d'entretien avec les partenaires.....	65
Annexe 10 : Portail de l'OP BOBUMUA BUETU	66
Annexe 11 : portail OP BOBUMUA	66
Annexe 12 : Répertoire des personnes ressources (Représentants des OP contactées)	67
Annexe 13 : Répertoire des représentants des partenaires des OP contactés	68

Annexe 1 Répartition des OP dans les territoires

TERRITOIRE	OP Niveaux III et IV	
	EFFECTIF	EN %
MIABI	79	35
TSHILENGI	117	52
LUPATAPATA	30	13
TOTAL	226	100

Annexe 2 ; Répartition de l'échantillon des OP dans les territoires

TERRITOIRE	Echantillon des OP	
	EFFECTIF	EN %
MIABI	9	35
TSHILENGI	13	50
LUPATAPATA	4	15
TOTAL	26	100

Annexe 3 ; Score de respect du principe de la bonne gouvernance dans les OP

Principe	Facteurs de décision	Cote max	Cote obtenue	%
Bonne gouvernance	Circulation de l'information au sein des OP	130	50	38,4615 3846
	Prise de décisions	130	55	42,3076 9231
	Election des dirigeants	130	45	34,6153 8462
	Planification des activités	130	30	23,0769 2308
	Existence d'un plan d'action	OUI : 15	NON : 11	
	Conception du plan d'action	75	30	40
	Compréhension des objectifs de des OP par les membres	130	55	42,3076 9231
	Partage des objectifs des OP par les membres	130	50	38,4615 3846
	Respect des mandats de direction par les dirigeants	130	45	34,6153 8462
	Organisation de l'assemblée générale	130	50	38,4615 3846
	Fréquence d'organisation de l'Assemblée générale (AG)			
	Respect des échéances d'organisation de l'assemblée générale	130	35	26,9230 7692
		1245	445	35,7429 7189

Annexe 4 : Score de respect du principe d'intégration économique des OP

Principe	Facteurs de décision	Cote max	Cote obtenue	%
DEGRE ET MODALITES D'INTEGRATION AUX MARCHES	Existence d'un service de recherche	OUI : 3	NON : 23	
	Apport du service de recherche au fonctionnement des OP	15	5	33,333 33333
	Promotion des produits des OP auprès des partenaires potentiels	130	55	42,307 69231
	Présence de techniciens au sein des OP	OUI : 3	NON : 23	
	Apport des techniciens dans l'amélioration de la qualité de production	15	8	53,333 33333
	Existence d'une prévision de production au sein des OP	130	70	53,846 15385
	Capacité des OP à se trouver de nouveaux marchés	130	60	46,153 84615
	Fourniture d'intrants et l'achat de matériel agricole au sein des OP	130	50	38,461 53846
	Négociation des OP avec leurs fournisseurs d'intrants	130	30	23,076 92308
	Possession d'un matériel agricole	130	35	26,923 07692
	Gestion et utilisation du matériel agricole par les membres	130	40	30,769 23077
	Distribution des intrants et mécanisme de remboursement au sein des OP	130	45	34,615 38462
	Qualité d'intrants fournis au sein des OP	130	55	42,307 69231
	Evaluation du niveau de production des membres	130	65	50
	Collecte des produits auprès de vos membres	130	70	53,846 15385
	Participation des membres aux activités de commercialisation	130	80	61,538 46154
	Stockage des produits	130	45	34,615 38462
	Collecte des renseignements du marché (prix, concurrence, etc.)	130	40	30,769 23077
		1850	753	40,702 7027

Annexe 5 : Score de respect du principe de l'autonomie des OP

Principe	Facteurs de décision	Cote max ³⁴	Cote obtenue ³⁵	%
DEGRE D'AUTONOMIE	Tenue des consultations entre les OP et leurs partenaires	130	50	38,461 53846
	Efficacité des partenariats de l'OP avec les institutions publiques	130	40	30,769 2308
	Efficacité des partenariats de l'OP avec les institutions privées	130	80	61,538 4615
	Participation des membres dans le financement des OP	130	30	23,076 92308
	Élaboration du budget au sein des OP	130	45	34,615 3846
		650	245	37,692 3077

Annexe 6 : Score de respect du principe de la priorité aux besoins des membres des OP

Principe	Facteurs de décision	Cote max	Cote obtenue	%
PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES MEMBRES	Evaluation des besoins des membres en matière d'intrants	130	70	53,846 15385
	Responsabilité et transparence de l'organisation vis-à-vis des membres	130	45	34,615 38462
	Mise en œuvre des activités de plaidoyer	130	30	23,076 92308
	Utilisation des ressources spécifiques aux activités de plaidoyer	130	25	19,230 76923
	Utilisation des contacts et réseaux de l'OP pour consolider ses activités de plaidoyer	130	30	23,076 92308
		650	200	30,769 23077

³⁴ Cote max = pondération maximale * effectif total. Sachant que la pondération maximale est de 5 et que l'effectif max est 26, la cote max est donc de 130.

³⁵ Cote obtenue = Somme des scores de chaque facteur de décision (pondération * effectif réalisé)

Annexe 7 : Situation globale du respect des principes Gain dans les OP du Kasaï Oriental

Principes Gain	Cote max	Cote obtenue	%
	1245	445	35,742 97189
Responsabilité et transparence de l'organisation vis-à-vis des membres	1850	753	40,702 7027
Mise en œuvre des activités de plaidoyer	650	245	37,692 30769
Utilisation des ressources spécifiques aux activités de plaidoyer	650	200	30,769 23077
	4395	1643	37,383 39022

Annexe 8 Questionnaire d'enquête auprès des organisations paysannes du Kasaï-Oriental

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, je suis étudiant de deuxième licence Gestion à l'Université de Mbujimayi. Dans le cadre de mon Travail de Fin d'Etudes, je travaille sur la participation des organisations paysannes dans la promotion des filières agroalimentaires au Kasaï Oriental.

Notre travail vise à (1) identifier les principales contraintes qui handicapent le développement des organisations paysannes ; (2) élucider et identifier les points de discorde entre les organisations paysannes et leurs différents partenaires ; dans le souhait de formuler des recommandations pour le renforcement de l'action de ces organisations d'agriculteurs. Pour ce faire, nous avons conçu ce questionnaire pour une enquête auprès des organisations paysannes du Kasaï Oriental.

Tout en vous remerciant d'avance, nous vous prions de répondre aux questions ci-dessous en cochant la réponse de votre choix.

Auteur

NKONGOLO KAAJILA Dieudonné

DENTIFICATION DE L'ORGANISATION PAYSANNE

Date de l'entretien			
Personne contactée	Nom :		
Lieu de l'entretien	Téléphone :		
Présentation de l'OP			
Nom de l'OP			
Coordonnées/adresse			
Date de création			
Pourquoi l'OP a-t-elle été créée?			
Objectifs de l'OP			
Vision de l'OP			
Nombre de membres depuis la création	Hommes	Femmes	Total
Nombre de membres actuel	Hommes	Femmes	Total
Statut officiel			
Niveau de maturité			
Principales activités, principaux produits			
Soutien externe reçu	Type de soutien	Partenaire	
Sources de financement			

GOUVERNANCE ET MODALITES DE PRISE DE DECISIONS

1. Comment trouvez-vous la circulation de l'information au sein de votre organisation ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

2. Comment appréciez-vous la prise de décisions au sein de votre organisation ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

3. Comment trouvez-vous l'élection des dirigeants au sein de votre organisation ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

4. Comment trouvez-vous la planification des activités au sein de votre organisation ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

5. Avez-vous un plan d'action ? Si oui, comment trouvez-vous sa conception ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

6. Comment jugez-vous la compréhension des objectifs de l'OP par les membres ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

7. Comment trouvez-vous le partage des objectifs de l'OP par les membres ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

8. Comment trouvez-vous le respect des mandats de direction par les membres de l'OP ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

9. À quelle fréquence l'Assemblée générale (AG) a-t-elle lieu? Comment trouvez-vous le respect de cette fréquence ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

DEGRE ET MODALITES D'INTEGRATION AUX MARCHES

10. Avez-vous un service de recherche au sein de votre OP ? Si oui, Comment trouvez-vous son apport au fonctionnement de l'OP ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

11. Comment appréciez-vous la promotion de vos produits auprès de vos partenaires potentiels ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

12. Disposez-vous de techniciens au sein de votre OP ? Si oui, comment trouvez-vous à ce jour leur apport dans l'amélioration de la qualité de votre production ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

13. Faites-vous une prévision de production au sein de votre OP ? Comment la jugez-vous ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

14. Comment trouvez-vous la capacité de votre OP à se trouver de nouveaux marchés ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

15. Comment trouvez-vous la fourniture d'intrants et l'achat de matériel agricole au sein de votre OP ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

16. Comment trouvez-vous la négociation faite par votre OP avec vos fournisseurs d'intrants ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

17. Votre OP possède-t-elle du matériel agricole ? Comment trouvez-vous sa gestion et son utilisation par les membres ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

18. Comment appréciez-vous la distribution des intrants et le mécanisme de remboursement au sein de l'OP ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

19. Comment trouvez-vous la qualité d'intrants fournis au sein de votre OP ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

20. Comment trouvez-vous l'évaluation du niveau de production de vos membres?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

21. Comment trouvez-vous la collecte des produits auprès de vos membres?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

22. Comment trouvez-vous la participation des membres aux activités de commercialisation de l'OP ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

23. Comment jugez-vous le stockage de vos produits ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

24. Faites-vous une collecte des renseignements du marché (prix, concurrence, etc.) ? Si oui, comment trouvez-vous son efficacité ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

DEGRE D'AUTONOMIE

1. Tenez-vous des consultations avec vos partenaires ? Si oui, comment les appréciez-vous ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

2. Comment trouvez-vous l'efficacité des partenariats de l'OP avec les institutions publiques ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

3. Comment trouvez-vous l'efficacité des partenariats de l'OP avec les institutions privées ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

4. Comment trouvez-vous la participation des membres dans le financement de l'OP ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

5. Comment trouvez-vous l'élaboration du budget au sein de votre OP ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

IV PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES MEMBRES

1. Comment trouvez-vous l'évaluation des besoins de vos membres en matière d'intrants ?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

2. Comment trouvez-vous la responsabilité et transparence de votre OP vis-à-vis des membres?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

3. Votre organisation mène-t-elle des activités de plaidoyer? Si oui, comment trouvez-vous la mise en œuvre de ces activités de plaidoyer?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

4. Consacrez-vous des ressources spécifiques à ces activités de plaidoyer?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

5. Votre OP utilise-t-elle ses contacts et ses réseaux pour consolider ses activités de plaidoyer?

	Excellent
	Satisfaisant
	Assez bonne
	Mauvaise
	Médiocre

Annexe 9 : Guide d'entretien avec les partenaires

Cette consultation individuelle des partenaires doit au minimum permettre de :

- ✓ Recueillir la perspective du partenaire vis-à-vis de sa relation avec l'OP (ou avec des OP similaires) ;
- ✓ identifier les conditions et exigences du partenaire pour s'engager dans une collaboration ou un partenariat plus étroit avec l'OP ;
- ✓ Comprendre la stratégie d'ensemble du partenaire vis-à-vis des OP en général ; clarifier également en quoi la stratégie du partenaire a des points communs avec celle de l'OP et quels sont les points de discordance ; quand l'OP a identifié certains problèmes ou blocages avec le partenaire, recueillir auprès du partenaire sa propre lecture des causes de ces difficultés ;

L'information recueillie lors de ces consultations est à analyser de façon à faire ressortir les éléments de stratégies de ces partenaires qui peuvent être des points d'entrée pour une collaboration effective avec l'OP. Il s'agit d'identifier les conditions préalables nécessaires pour développer des partenariats plus fructueux

Annexe 10 : Portail de l'OP BOBUMUA BUETU



Annexe 11 : portail OP BOBUMUA



Annexe 12 : Répertoire des personnes ressources (Représentants des OP contactées)

N°	Noms	Téléphone	Fonction	OP	Bassin de production	Mode d'entretien
1.	Etienne NTAMBUA	0994894286	Président	BUDIKADIDI	Tshijiba	Téléphone
2.	Jean NKONGOLO	0850834280	Président	TSHIKISHA 1	Tshijiba	Téléphone
3.	André MBUEMBUE	0978154905	Président	BUBANJI	Tshijiba	Téléphone
4.	Marcel KASONGA	0841299784	Président	LUBUEBUE	Kakangay	Rencontre physique
5.	Oscar KADIMA	0997330189	Président	BETHLEHEM	Kakangay	Rencontre physique
6.	Patrice NGANDU	0841536480	Président	EGLISE DE DIEU	Kakangay	Rencontre physique
7.	NGALA MULUME MUBANDA	0896143966	Président	BUDIMI KE DITUNGA	Tshilundu	Téléphone
8.	Gustave KABASELE	0842332742	Président	La Congolaise des Mines et Environnement (LACOME)	Tshilundu	Téléphone
9.	François NYEMBA	0899678037	Président	DITOLO	Tshilundu	Téléphone
10.	Théthé NGALULA	0858521126	Présidente	Femmes Vertueuses (F.V)	Mukumbi	Intermédiaire
11.	Etienne MUKOMA	0999701401	Président	La Grâce	Mukumbi	Intermédiaire
12.	Alphonse NKONDOLO	0973256515	Secrétaire	Union des Professionnels pour la Prospérité l'Agro Pastorale (UPPAP)	Mukumbi	Intermédiaire
13.	Omer KABUYA	0975998989	Président	Association Agricole des Chrétiens Catholiques (AACT)	Mukumbi	Rencontre physique
14.	Trésor KAZADI	0854851 686	Chef de cellule des OP	APETSHI	Lukalaba	Rencontre physique
15.	Trésor KAZADI	0854851 686	Chef de cellule des OP	ATEDI	Lukalaba	Rencontre physique
16.	Trésor KAZADI	0854851 686	Chef de cellule des OP	BOBUMUA BUETU	Lukalaba	Rencontre physique
17.	Trésor KAZADI	0854851 686	Chef de cellule des OP	LUSA LUA NZAMBI	Lukalaba	Rencontre physique
18.	Trésor KAZADI	0854851 686	Chef de cellule des OP	Union MUKANKU	Lukalaba	Rencontre physique
19.	Trésor KAZADI	0854851 686	Chef de cellule des OP	Union DINANGA	Lukalaba	Rencontre physique
20.	André KADIMA	0852180 335	Chef de cellule des OP	BUDIMI KI MOYI	Kalonji Sud	Rencontre physique
21.	André KADIMA	0852180 335	Chef de cellule des OP	Pour le développement	Kalonji Sud	Rencontre physique
22.	André KADIMA	0852180 335	Chef de cellule des OP	KASAI WETU	Kalonji Sud	Rencontre physique
23.	André KADIMA	0852180 335	Chef de cellule des OP	KUETU KUNDELA	Kalonji Sud	Rencontre physique
24.	André KADIMA	0852180 335	Chef de cellule des OP	DIBATAYI	Kalelu	Téléphone
25.	André KADIMA	0852180 335	Chef de cellule des OP	Tortue	Kalelu	Téléphone
26.	André KADIMA	0852180 335	Chef de cellule des OP	Victoire Divine	Kalelu	Téléphone

Annexe 13 : Répertoire des représentants des partenaires des OP contactés

N°	Nom	Structure	Fonction	Téléphone	Mode d'entretien
1	Albert MPOYI MUAMBA	Divion provinciale de l'agriculture	Chef de division	0970 417 080	Contact physique
2	Benjamin BUTALA	Divion de développement rural	Chef de division	0852 180 335	Rencontre physique
3	William NGOBA	ENABEL	Chef de projet	0892609951	Entretiens réguliers
4	Alphonse NKONGOLO	CARITAS	Coordonnateur	0859295710	Rencontre physique
5	Aristide ONGONE OBAME	FAO	Représentant résident de la FAO en RDC	0813330149	Appel Whatsapp
6	Jacques BIMANSHA	CRS	Agent de terrain pour divers projets agricoles	0840137076	Rencontre physique

Table de matières

Epigraphie	I
Dédicace	II
Remerciements	III
Résumé	IV
Summary	V
Liste des acronymes	VI
Liste des illustrations	VII
Tableaux	VII
Figures	VII
Sommaire	VIII
Introduction	- 1 -
Chapitre 1 Participation des organisations paysannes au développement agricole : enjeux et problèmes au Kasaï-Oriental en RD Congo	- 3 -
 1.1 Secteur agricole comme moteur du développement économique et place des organisations paysannes	- 3 -
1.1.1 Agriculture, un des secteurs prépondérants dans toute économie.....	3 -
1.1.2 Promouvoir le secteur agricole, pour améliorer des conditions de vie des paysans.....	4 -
1.1.3 Organisations paysannes : un atout majeur pour la cohésion dans le monde rural.....	5 -
 1.2 Province du Kasaï-Oriental en RDC : faible participation des organisations paysannes au développement agricole	- 6 -
1.2.1 Kasaï-Oriental, une des provinces à vocation agricole en RDC	6 -
1.2.2 Kasaï-Oriental, un potentiel agricole mal organisé.....	8 -
1.2.3 Organisations paysannes Est-Kasaïennes : bilan mitigé de leur participation au développement agricole.....	8 -
 1.3 Formulation des objectifs, questions de recherche et résultats attendus	11
1.3.1 Objectifs de la recherche	11
1.3.2 Questions de recherche.....	11
1.3.3 Résultats attendus.....	12
Chapitre 2 Organisations paysannes et développement agricole : vue théorique	13
 2.1 Organisations paysannes : classification et approches de compréhension et d'analyse	13
2.1.1 Définition des concepts	13
2.1.2 Classification des organisations paysannes	14
2.1.3 Approches d'action et de fonctionnement des organisations paysannes	17
 2.2 Participation des OP au développement agricole : expériences Ouest-africaines avec la Banque mondiale et la FAO	19
2.2.1 Pauvreté et stratégie de réduction.....	19
2.2.2 Stratégie paysanne et rôle dans l'agriculture.....	19
2.2.3 Investissement de la Banque Mondiale et de la FAO dans la dynamique paysanne	20
 2.3 Formulation des hypothèses et proposition d'un modèle théorique	23
2.3.1 Rappel des questions de recherche	23
2.3.2 Hypothèses de recherche	23
2.3.3 Proposition d'un modèle de recherche	24

Chapitre 3 Démarche méthodologique de l'étude et adoption d'un modèle de référence de l'étude pour le Kasaï-Oriental	25
3.1 Approche méthodologique de l'étude.....	25
3.1.1 Du choix des variables de l'étude.....	25
3.1.2 De la revue documentaire & analyse descriptive à une analyse comparative.....	25
3.1.3 Terrain de recherche et outils mobilisés.....	26
3.2 Capitalisation des expériences africaines : participation des OP au développement agricole	28
3.2.1 Présentation des organisations paysannes étrangères étudiées.....	28
3.2.2 Expériences de la participation effective des organisations étudiées.....	29
3.3.3 Facteurs de succès relevés.....	32
3.3 Modèle de référence d'une participation effective des OP au développement agricole.....	33
Chapitre 4 Effectivité de la participation des organisations paysannes au développement agricole : pistes de solution et proposition des mécanismes pour le Kasaï-Oriental	35
4.1 Développement agricole du Kasaï Oriental : participation des organisations paysannes à l'épreuve des faits	35
4.1.1 Par rapport aux handicaps : des faiblesses criantes au sein des OP Est-kasaïennes	35
4.1.2 Partenariats des OP : Manque de convergence des visions entre partenaires	39
4.2 Discussion scientifique des résultats de l'étude	42
4.3 Pistes de solutions, recommandations et adoption d'un modèle final	43
4.3.1 Mise en place d'organisations de producteurs effectives, gérées de manière efficace et démocratique, prenant en compte les besoins de leurs membres.....	43
4.3.2 Des partenariats adaptés au profil des organisations paysannes	46
4.3.3 Modèle opérationnel de participation des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental	47
Conclusion	49
Bibliographie	51
A. Ouvrages.....	51
B. Articles, Documents et Rapports.....	52
C. Mémoires et notes des cours.....	52
Annexes	54
Table de matières	69